



# *Avenir et Histoires de chez nous*



***HAM 1996***



# Bulletin municipal 1996

## HAM-SOUS-VARSBERG

A la veille de la nouvelle année, et comme cela est devenu une tradition, nous vous présentons le bulletin municipal 96. L'histoire locale y tient une place importante et prouve que nous sommes très attachés à notre patrimoine. Grand merci aux annonceurs et au donateur qui ont financé, cette parution. Rappelons que les illustrations sont en partie dues aux prises de vues de notre correspondant local du Républicain Lorrain. Elles sont marquées RL. Un grand merci à eux. L'équipe de rédaction se joint au Maire et à tout le conseil municipal pour vous présenter ces quelques pages et vous souhaiter une bonne et heureuse année 1997.

### Couverture :

Vue aérienne du groupe scolaire et du complexe sportif

**Réalisation :** Mairie de Ham sous Varsberg

Tirage 1.200 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.

## SOMMAIRE

|                                            |         |
|--------------------------------------------|---------|
| Le mot du Maire .....                      | 3       |
| Compte administratif 95 et budget 96 ..... | 4       |
| Les décisions du CM .....                  | 5 à 12  |
| Les réalisations 96 .....                  | 13 à 15 |
| Calendrier des manifestations 97 .....     | 16      |
| Liste des associations .....               | 16      |
| Animation estivale 96 .....                | 17      |
| Aspects de la vie scolaire .....           | 18 à 19 |
| Les anciennes réunions du CM .....         | 20 à 22 |
| La forêt communale .....                   | 23      |
| Histoire locale: le cimetière .....        | 24 à 25 |
| Infos en vrac .....                        | 26 à 27 |
| Vie des associations .....                 | 28 à 30 |
| Connaissez-vous Ham ? .....                | 31      |
| La page de nos anciens .....               | 32      |
| Noces d'or 95/96 .....                     | 33      |
| Etat Civil .....                           | 34      |
| Guide des services .....                   | 35      |

## ELIO FABINI

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

### ASSURANCES AUTO

TARIF SPÉCIAL

Jeune Conducteur

Permis récent

(possibilité paiement mensuel)

## ELFA SERVICES

### NETTOYAGE APRES SINISTRES

### AIDES DIVERSES

LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT

Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Tréteaux - Echelles - Goulottes  
d'évacuations - Clôtures et barrières provisoires -  
Coffrage mur et tablette

DEPOT VENTE ( Spécial location)

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous approvisionner

3, Rue de Brest (derrière la Pharmacie) - **57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

☎ 03 87 93 06 05 - Fax 03 87 93 12 97

Garage

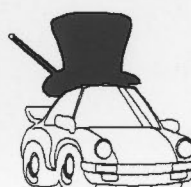
**Roland BASTIAN**

Agent  
IVECO  
LIGIER



20, rue de Porcellette  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**  
Tél. 03 87 93 14 46

Vente véhicules toutes marques  
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie  
Magasin pièces de rechange  
Location véhicules utilitaires



**70P**  
**COULEUR**

Carrosserie - Peinture  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

20, rue de Porcellette Tél : 03 87 93 14 46

# Le mot du Maire

## Conseil Municipal en 1996



Chers concitoyens,

La publication municipale annuelle que vous avez entre vos mains constitue l'outil essentiel pour améliorer l'information entre les habitants de notre localité et leurs élus. Elle doit rendre compte de manière transparente, objective et honnête de la vie publique locale en comblant au mieux le manque de communication lié au fait que la presse ne touche qu'une petite moitié d'entre nous.

L'équipe de rédaction du bulletin municipal s'est fixé dès le départ comme objectif de pallier à cette lacune. Je la remercie très chaleureusement pour le travail remarquable effectué depuis sa création.

En dépit de tous les efforts des uns et des autres, les années difficiles se succèdent et le chômage ne diminue pas. Les charges des ménages augmentent et des dépenses nouvelles frappent les budgets des collectivités locales. Rien de bien significatif ne permet d'espérer une amélioration de cette situation critique à court terme. Un sentiment d'inquiétude s'installe dans la population et parmi de nombreux maires. L'addition de toutes ces nouvelles mesures sera lourde pour les contribuables et les communes. Les municipalités ne pourront plus réaliser les mêmes choses qu'auparavant. Il est évident que leur capacité d'investissement se réduit alors que les exigences augmentent. Les unes sont liées à l'environnement,

les autres à la sécurité, d'autres encore à la nécessité de maintenir la cohésion sociale.

Malgré ce contexte national et international défavorable, il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et rendre possible ce qui est presque impossible.

Au niveau des orientations pour relever le défi, je suis sincèrement convaincu que l'intercommunalité constitue un recours et une chance pour nos villes et nos villages dans bien des domaines. Il faut savoir que plus du tiers des communes françaises appartiennent déjà à des structures de ce type. Par conviction, par souci d'efficacité et pour des raisons économiques, nous avons adopté cette solution en adhérant au Syndicat intercommunal d'assainissement du bassin sud de la Bisten. Dans le même registre, nous avons fait le choix de faire partie de la communauté de communes du Warndt regroupant les agglomérations de Creutzwald, Ham-sous-Varsberg et Varsberg. Il y a encore de la place dans ce regroupement pour accueillir ceux de nos voisins qui ne sont pas encore tout à fait convaincus de l'opportunité de la coopération intercommunale.

Notre projet de réaménagement de l'école Mixte 2 avance et prend forme. Les travaux débiteront au mois de mars prochain et le nouveau groupe scolaire devrait recevoir l'ensemble des élèves du centre pour la rentrée 1997/98. Nous souhaitons vivement pouvoir réaliser l'aménagement qualitatif dans le secteur de cette école avec l'aide de la Région et du Département.

Les cinq pavillons d'habitation OPAC, rue Hector Berlioz, sont en construction. Nous attendons avec impatience la réalisation du giratoire du cimetière dont l'indiscutable nécessité pour améliorer la sécurité routière n'échappe à personne. Nous avons appris dernièrement que le projet a été reporté une nouvelle fois pour y intégrer un important dispositif de traitement de l'eau pluviale.

Un certain nombre d'entre vous contribue toujours au maintien de la propreté et à l'embellissement de notre commune. J'invite les autres, ceux qui ont quelque peu oublié cette notion qui consiste à balayer régulièrement les abords de leurs propriétés côté rue, trottoir inclus de retrouver cette bonne habitude. Merci et bravo pour vos efforts de fleurissement. Ils méritent bien notre reconnaissance, notre estime et nos encouragements.

Je remercie vivement l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour son action solidaire, volontaire et dévouée à la cause publique.

Je salue avec émotion et estime la mémoire de mon adjoint Rodolphe Schreiner, décédé le 24 août dernier. Nous garderons de notre ami Rudy le souvenir d'un homme courageux, dévoué, généreux et sympathique.

J'exprime ma cordiale bienvenue aux nouveaux habitants, je profite de cette publication de fin d'année pour vous adresser à toutes et à tous les vœux les plus sincères pour l'année 1997. Mes vœux et ceux du Conseil Municipal vont tout particulièrement vers tous ceux et toutes celles qui sont touchés par le chômage, la maladie, la précarité ou les malheurs familiaux.

Unissons nos efforts dans nos actions à tous les niveaux pour trouver des solutions rapides à la délinquance, la violence, le chômage de longue durée, la désespérance, la montée des égoïsmes et par conséquent le recul de la solidarité.

Votre Maire  
**G. BOUTTER**



# Compte Administratif 1995

## Section de Fonctionnement

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Combustible et fournitures diverses | 339 539   |
| Frais de personnel                  | 2 074 083 |
| Impôts et taxes                     | 20 584    |
| Travaux et services extérieurs      | 1 298 537 |
| Participations et contingents       | 524 794   |
| Allocations et subventions          | 121 552   |
| Frais de gestion générale           | 469 976   |
| Frais financiers                    | 580 047   |
| Charges antérieures                 | 7 269     |
| Prélèvements                        | 752 761   |

Total DEPENSES 6 189 142

|                                         |           |
|-----------------------------------------|-----------|
| Produits de l'exploitation              | 526 494   |
| Produits domaniaux                      | 248 013   |
| Produits financiers                     | 99 366    |
| Recouvrements et subventions            | 131 105   |
| Dotation globale de fonctionnement      | 2 007 136 |
| Impôts indirects                        | 74 612    |
| Impôts directs autres que contributions | 422 447   |
| Contributions directes                  | 2 317 467 |
| Produits antérieurs                     | 1 026 842 |

Total RECETTES 6 853 482

Excédent en fonctionnement 664 340

## Section d'Investissement

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Déficit d'investissement reporté    |         |
| Frais extraordinaires               | 71 160  |
| Remboursements d'emprunts           | 876 514 |
| Acquisition biens et immeubles      | 210 299 |
| Travaux de bâtiments et génie civil | 270 970 |
| Prêts et avances                    | 507 653 |

Total DEPENSES 1 936 596

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| Excédent reporté                       | 51 307  |
| Subventions d'équipement               | 52 000  |
| Prélèvements sur recettes de fonct.    | 752 761 |
| Participation aux travaux d'équipement | 616 679 |
| Produits des emprunts                  |         |
| Vente de biens et immeubles            | 20 283  |
| Recouvrements de créances              | 101 429 |

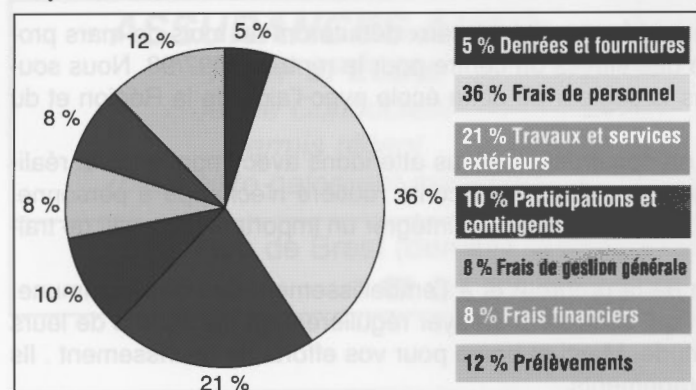
Total RECETTES 1 594 459

Déficit en investissement 342 137

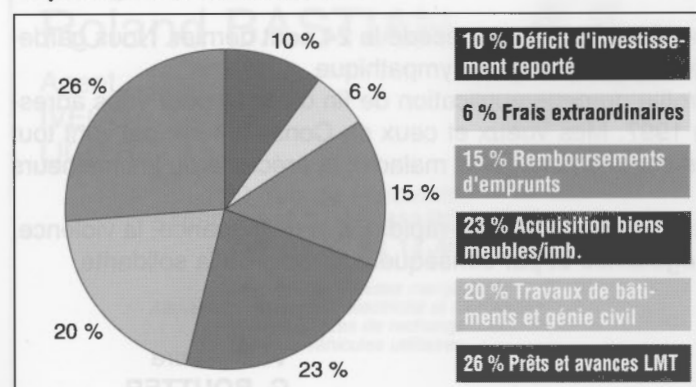
Excédent global 322 203

# Budget primitif 1996

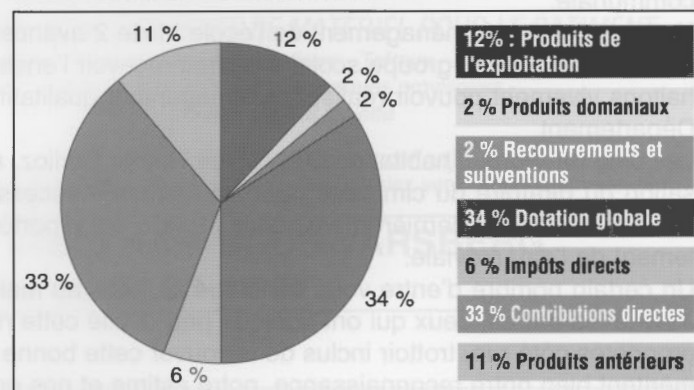
## Dépenses de fonctionnement



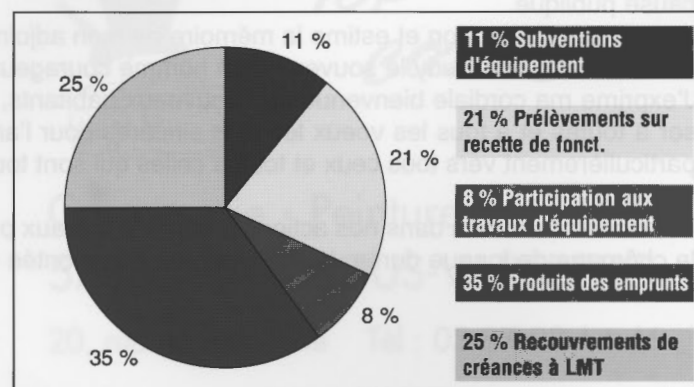
## Dépenses d'investissement



## Recettes de fonctionnement



## Recettes d'investissement





# Les décisions du Conseil Municipal en 1996

## Réunion du 20 novembre 95

La réunion du Conseil Municipal du 20 novembre, présidée par le Maire M. Boutter, a été consacrée surtout à la répartition des subventions aux associations et à l'étude du budget supplémentaire. Les subventions aux associations ont été recalculées sur proposition de la commission des finances. La répartition se fait comme suit : Football-club 9.500 F, Amicale des pompiers 2.280 F, Société des mineurs et travailleurs 1.630 F, Anciens combattants 390 F, Chorale St Cécile 1.630 F, Association sportive de l'école mixte 1 centre 2.060 F, Association sportive de l'école mixte 2 centre 2.060 F, Association sportive de l'école des genêts 4.120 F, Judo-club 6.360 F, ASGH 4.100 F, Action catholique des enfants 770 F, Association Cynophile 2.060 F, Choeur d'hommes 1.630 F, Club tricot 1.630 F, Amis de Lussac 2.280 F, Twirling-club 3.040 F, Joyeuses rencontres 1.630 F, Animation estivale 3.000 F, l'APEHV 2.000 F, les Eclaireurs neutres de France 1.630 F et une nouvelle association : le club des motards "Les Gueules Noires" 1.500 F, soit un total de 55.300 F.

C'est également au cours de cette réunion que l'on a voté les vacances aux Sapeurs Pompiers. Elles s'élèvent pour 1995 à 24.726 F et se répartissent en 197 heures d'exercice et 355 heures d'intervention.

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission des finances, a adopté le budget supplémentaire qui s'équilibre en fonctionnement à 587.312,94 F et en investissement à 306.686,19 F. De nouveaux programmes d'investissement ont été inscrits comme l'aménagement du centre, la signalisation des rues et les éclairages de Noël. Au budget d'assainissement, seules deux autorisations spéciales ont été votées pour un montant de 56.000 F.

Les débats ont ensuite porté sur un des grands projets qui sera mis en chantier à partir de l'an prochain : les travaux d'aménagement du centre et la réhabilitation de l'école mixte 2, de la maternelle du centre et de la mairie. M. Boutter a informé l'assemblée communale des premières conclusions établies par la DDE, Service Constructions Publiques. Un pré-diagnostic technique a été établi ; il a porté sur la structure des édifices, les couvertures, les aménagements qui seraient nécessaires. Le coût estimé de tous ces travaux est de 6.120.000 F. Diverses subventions seront sollicitées. Pour 1996, le conseil municipal décide le démarrage des travaux à l'école mixte 2 au titre des grosses réparations aux bâtiments scolaires pour un montant estimé de 1.571.700 F.

Pour ce qui concerne les travaux routiers 96, la maîtrise d'ouvrage sera confiée au SIVOM VRD pour la construction de trottoirs

et le traitement de l'affaissement rue de l'église (153.708,14 F) ainsi que pour les réfections de chaussées dans l'impasse du stade (104.087,83 F) et dans le lotissement Hoff (394.283,69 F). En matière d'assainissement, le conseil municipal demande le concours de la DDE pour assurer une mission d'assistance technique durant les études préalables à la modernisation des réseaux de la commune. L'étude diagnostic sera confiée à l'entreprise AMODIAG-Environnement pour un montant estimatif de 173.132 F HT et l'aide de l'agence de bassin Rhin-Meuse est sollicitée pour cette opération.

Les autres points à l'ordre du jour :

- \* Convention Télécom : le maire est autorisé à signer la convention avec les Télécom concernant la desserte des 5 logements OPAC qui seront construits rue H. Berlioz.
- \* PADEL : suite à la création de l'Association de Développement du Pays de Boulay, le conseil municipal décide le versement de la somme de 2.801 F représentant la cotisation 1995.
- \* Réseaux : le maire informe l'assemblée qu'une étude sommaire pourra être réalisée pour la mise en esthétique des réseaux aériens (électricité, téléphone, télédistribution, éclairage public) dans le cadre de l'aménagement du centre et partiellement rue de l'église à l'occasion des travaux programmés pour 1996. C'est le SIVOM VRD qui se chargera de l'exécution de ces différents projets.

## Réunion du 18 décembre 95

Pour la dernière réunion de l'année, le maire, M. Boutter avait proposé un ordre du jour peu chargé à son conseil municipal. Le projet d'aménagement des écoles du centre a été démarré avec la décision finale d'achat des deux maisons situées derrière l'école mixte 2. Elles seront démolies pour laisser place à une cour arrière présentant plus de sécurité pour les enfants ainsi que plus d'espace. La transaction financière qui se monte à 190 000 F a obtenu l'aval du service d'estimation des domaines. Le maire est autorisé à signer les actes à intervenir auprès de Me Stricher, notaire à St Avold. Le maire a rendu compte des diverses rencontres avec les services de la DDE qui sont chargés de diriger l'opération de réhabilitation des bâtiments communaux. Dès janvier, des consultations régulières avec tous les acteurs du système (éducation, services de la mairie, élus) permettront de dégager les besoins et d'établir un cahier des charges pour les écoles du centre et de la mairie.

Dans un autre domaine, celui de la dératization, le maire a exposé le système mis en place par le SIVOM VRD et présenté l'en-

## Cordonnerie TOP-SERVICE

*Talons - Semelles Express  
Clefs plates  
Réparation accessoires cuir  
Plaques d'immatriculation*

Tél. 03 87 82 31 53  
45, rue de Ham  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

## RENAULT et toutes marques Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture  
Voitures sans permis AIXAM

**57880 HAM-sous-VARSBERG**  
Tél. 03 87 93 02 13

R.C. 84 B 358 - SIRET 331195172 00019 - Code APE : 6506





## Caves St Vincent

Vins en vrac  
Vins en bouteilles

Prêts de tables, bancs et tirage de bière

1, rue du Ruisseau - 57880 **HAM s/s VARSBERG**

Tél. 03 87 93 67 57 - Fax : 03 87 82 36 47

## PRESSING JUMBO

Travail de qualité finition main

Tous les vêtements à 20 F, sauf soie, cuir, daim,  
fourrures, anoraks, cérémonies

131, rue de Ham

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 26 63

AMBULANCES AGRÉÉES

## THIERRY

20, rue Abbé-Cavelius

**57880 HAM -sous-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 01 60



3, rue de la Gare

**57150 CREUTZWALD**

Tél. 03 87 82 30 33

M. et Mme GRZEGORCZYK

Taxi : 03 87 82 37 52

**PERMANENCE ASSURÉE  
24 HEURES SUR 24**

Toutes distances même  
à l'étranger

treprise chargée des travaux. Le conseil municipal décide d'adhérer à cette compétence du SIVOM VRD et les deux campagnes annuelles seront réalisées par l'entreprise CHIMALOR de Bertrange pour un montant annuel de 6.520 F HT.

Pour ce qui concerne la forêt communale, une délégation d'élus a pu visiter les différentes parcelles et écouter les explications très complètes du garde-forestier M. Kremer. La forêt communale n'est pas très étendue mais nécessite une surveillance et une gestion rigoureuse afin de jouer pleinement son rôle économique. Le conseil municipal se prononce pour la mise à l'étude par les services de l'ONF du plan d'aménagement, bénéficiant du Régime Forestier, pour une période de quinze ans.

### Réunion du 22 janvier 96

Pour la première réunion de l'année du Conseil Municipal, le maire, M. Boutter a ouvert le débat sur la réfection du berceau des cloches de l'église du centre. Cette charpente en bois est déséquilibrée à l'heure actuelle par le pourrissement de l'une des poutres maîtresses. Le



1<sup>ère</sup> réunion de l'année - R.L.

berceau incliné est en contact avec un mur du clocher, ce qui risquerait de graves dommages au moment des sonneries. La structure actuelle n'est pas conforme avec le point d'équilibre des cloches et les moteurs de lancement ne sont pas adaptés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Eisenbarth de Petite Roselle, d'un montant de 248 199 F TTC pour la remise à neuf de l'ensemble. Les subventions du département seront sollicitées. Le Conseil de Fabrique, après consultation, approuve le bien fondé de ce projet et décide le versement d'une subvention de 50 000 F à la commune.

Autre dossier important, celui concernant la création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin Sud de la Bisten. Les communes concernées par ce regroupement sont : Bisten, Boucheporn, Diesen, Guerting, Ham sous Varsberg, Porcellette et Varsberg. Les discussions à propos de l'assainissement ont débuté il y a deux années et elles se concrétisent enfin, les lois européennes ayant fixé à l'an 2005 l'obligation pour tous de ne rejeter que des eaux propres dans les rivières. Les solutions qui seront préconisées dépendront de l'étude diagnostic qui est en cours et qui devrait durer une année encore. La création de ce syndicat implique qu'à terme il reviendra à celui-ci de gérer complètement les réseaux de toutes les communes concernées. Il percevra pour ce faire, les taxes d'assainissement. Le Conseil Municipal décide de constituer ce syndicat à vocation simple et adopte les statuts tels qu'ils ont été préparés par le groupe intercommunal de travail. Chaque commune ayant deux délégués, MM. Boutter et Donadel sont désignés délégués titulaires et MM. Sikorski et Rondini suppléants. Cette adhésion prendra effet au 1<sup>er</sup> mars 1996.

Les autres points à l'ordre du jour :

- \* Affranchissement postal : la suppression totale de la franchise postale entraînera pour chaque commune un surcoût de fonctionnement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité réaffirme son attachement au service postal de proximité, proteste vigoureusement contre la suppression de la franchise pour les missions d'Etat du Maire, refuse son surcoût inacceptable pour le budget communal et demande au Ministère de l'Intérieur une juste et durable compensation.

- \* Chauffage au gaz : il est décidé d'équiper d'un chauffage central au gaz, la salle du réfectoire pour les stagiaires au Centre de Formation pour Adultes pour un montant de 33 924 F TTC ainsi que les ateliers du service technique, rue de Creutzwald, pour un montant de 11 438 F TTC.

- \* Foyer municipal : suite au passage de la commission de sécurité, une mise en conformité incendie s'impose. Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par la SAAF de Forbach (fourniture d'un faux plafond) d'un montant de 11 427 F HT ainsi que le devis de VANI Frères (porte coupe-feu et crémones) pour un montant de 7 800 F HT.

\* Loyers communaux : le conseil Municipal décide d'augmenter les loyers des logements communaux (groupe scolaire des genêts et logements du stade) de 0, 17 % à compter du 1er janvier 1996.

Les logements de l'école maternelle du centre ayant été rénovés par l'équipement en chauffage central, les loyers de ces deux appartements sont portés à 750 F hors charge. La charge du chauffage calculée à partir de relevés calorifiques, sera versée mensuellement à la commune.

Suite au changement de statut de la directrice de l'école mixte 1, le loyer correspondant à son logement de service est fixé à 900 F et le forfait mensuel représentant les charges pour le chauffage à 400 F.

Le loyer du second logement situé au-dessus de la mairie est fixé à 600 F et le forfait chauffage à 200 F.

\* Indemnité du Maire et des adjoints : le Conseil Municipal décide de reconduire les indemnités selon la répartition initiale : 85 % du montant mensuel de l'indemnité de Maire à M. Boutter et 89,58 % de l'indemnité d'adjoint pour ses six collaborateurs.

## Réunion du 11 mars 96



Nettoyage de printemps

La dernière réunion du Conseil Municipal, présidée par le maire M. Boutter, a débuté par la présentation du compte administratif 95. La section de fonctionnement présente un excédent de 664 339,78 F alors que la section d'investissement produit un déficit de 342 136,41 F, soit un excédent global de 322 203,37 F pour le budget communal. Le CCAS présente un excédent global de 10 789,21 F et l'assainissement un excédent de 67 928,32 F. Le compte administratif 95 a été adopté à l'unanimité.

M. Boutter a ensuite engagé le débat sur la situation des quatre taxes. Après la présentation d'une analyse comparative avec les communes voisines et celles de taille équivalente, chacun a pu mesurer le retard accumulé dans les années passées en matière de taux d'imposition ainsi que l'appauvrissement de la commune suite à la perte de la taxe professionnelle qui était produite par le supermarché et la laiterie. Le maire a proposé plusieurs types d'augmentation. La discussion de ces propositions a été longue et la solution adoptée finalement par les conseillers verra les taux des taxes d'habitation et professionnelle augmenter de 3% et le foncier bâti et non bâti augmenter de 6 %. Les nouveaux taux pour la commune seront de 5,76 % pour la taxe d'habitation, 4,30% pour le foncier bâti, 29,10% pour le foncier non bâti et 7,49% pour la taxe professionnelle.

Autre point délicat en ce début d'année, la redevance d'assainissement. En prévision des travaux d'assainissement du bassin Sud de la Bisten et au vu des études déjà réalisées, une augmentation de cette taxe est rendue nécessaire. Le conseil municipal adopte la nouvelle taxe qui s'élèvera à 2,50 F par m<sup>3</sup> d'eau consommé à compter du 1er janvier 96. Dans le même ordre d'idée, le droit de branchement au réseau d'assainissement est fixé à 1 500 F à compter du 1er avril 1996.

Les autres points à l'ordre du jour :

\* Travaux forestiers : le programme de travaux présenté par l'ONF pour l'année '96 et qui se monte à 37 884,67 F est adopté. Il consiste principalement en travaux de dégagement afin d'assurer la régénération des jeunes plants. Les ventes de bois se monteront à environ 30 000 F, bois d'affouage compris.

\* Cotisations et subventions : Le conseil municipal décide d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle et autorise le maire à verser la cotisation annuelle de 1 600 F, à compter du 1er janvier 96. Il en est de même pour l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de la Moselle avec une cotisation de 150 F pour 96. L'Association des Familles et Amis des longs séjours du centre Hospitalier de Lorquin sollicite une subvention de 100 F. Elle est accordée par le conseil municipal.

\* Travaux de démolition : après consultation de plusieurs entreprises du secteur, le conseil municipal décide de confier la

## SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - ENTRETIEN



ENTREPRISE

**HENRI PARENT**

33, RUE DES AMANDIERS  
57150 CREUTZWALD

Tél. 03 87 93 62 68



VIESSMANN

JANIER

De Dietrich

## BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLES

**MORLOT**

**Yves et M.-Brigitte**

70A, rue de Guerting  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 68 97

Viande de 1er Choix  
Charcuterie Fine  
Spécialité : Jambon Fumé

menuiserie

ébénisterie

agencements

**VANI** frères

24, route de Boulay - 57880 HAM SOUS VARSBERG  
Tél. 03 87 93 06 06 - Fax 03 87 93 30 35



**folie FLEURS**

Votre Fleuriste

Toutes compositions Florales

Naissances - Mariages - Deuils

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Téléphone 03 87 90 17 79



# SNACK CRISTINA



SLEDGERS Hommes - ROMIKA

TED LAPIDUS - CHARLES LABELLE

*Chaussures - Textiles*

*Layettes - Lingerie*

## NICOLA Sàrl

23, rue Principale - HAM-s-V.

Tél. 03 87 93 02 05

Une sélection et un choix d'articles de qualité

70 années à votre service sur 2 étages

Cartes de réductions pour 5 achats dans l'année

TRIUMPH - SLOGGI - LE BOURGET

EQUATION - EMINENCE

**TABAC - PRESSE  
DROGUERIE - PAPETERIE**

## YVONNE

**Nouveau Service :  
Vos photos d'identité en  
90 SECONDES**

17, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 82 53 38

**MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION-TERRASSEMENT**

**Georges BERTRAND**

38, rue de la Gare

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 15

Fax 03 87 82 10 25

démolition des deux maisons situées rue de l'école à l'entreprise Schmitt de Creutzwald pour un montant de 30 000 F HT.

### Réunion du 25 mars 96

Le budget primitif a constitué le premier point à l'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil Municipal. Le Maire, M. Boutter a présenté les orientations qu'il comptait donner à l'action de la municipalité : la rénovation de l'école mixte 2, l'aménagement du centre, la mise en conformité du système d'assainissement, l'amélioration des voies publiques, le tout accompagné de la maîtrise des dépenses. En fonctionnement, le budget s'élève à 6 150 326 F avec un projet de prélèvement de 705 239 F pour la section d'investissement. Cette dernière section s'équilibre à 3 402 192 F avec comme nouveaux programmes la rénovation de l'équipement des Sapeurs Pompiers, la réfection de la charpente des cloches, l'achat de conteneurs à verre, la réhabilitation des bâtiments de l'école mixte 2, de la mairie et l'aménagement du centre. Le budget du CCAS s'élève à 59 289 F et celui de l'assainissement à 315 000 F en fonctionnement et 307 941 en investissement (un seul programme : le rattachement des réseaux). Les différents budgets, qui avaient été étudiés par



SIVOM à Ham-sous-Varsberg - R.L.

la commission des finances, sont adoptés par les conseillers.

Autre grand débat, celui des ordures ménagères. Le nouveau contrat passé entre la société ONYX et le SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville est caractérisé par une très

forte augmentation. Celle-ci résulte notamment du prix de mise en décharge contrôlée qui ne cesse d'augmenter à cause des contraintes imposées. La redevance des ordures ménagères inclut également la part concernant la nouvelle déchetterie de Creutzwald. Elle sera opérationnelle au début de l'été et tous les habitants de la commune y auront libre accès, suite à l'accord passé avec la ville de Creutzwald. La redevance 96 s'élève à 462 F par an en catégorie 1 (1 personne), 696 F par an en catégorie 2 (2 et 3 personnes) et 838 F par an en catégorie 3 (4 personnes et plus) ; elle sera perçue en deux parties égales en avril et en octobre. Les autres points à l'ordre du jour :

- \* Remboursement anticipé : le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre le département et la commune, concernant le remboursement anticipé des subventions en annuités à la commune, pour un montant de 827 193 F.
- \* Emprunt : le maire est autorisé, par le Conseil Municipal, à réaliser un emprunt de 500 000 F auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe. Cet emprunt réalisé au taux fixe de 6,35% sera remboursé sur 10 ans. Il est destiné à financer les divers travaux programmés.
- \* GIPDAL : la participation annuelle de 1,50 F par habitant (4 193 F) sera versée pour le financement du Fonds de Solidarité pour le logement.
- \* Panneaux de police : une subvention de 4 600 F versée par le Département viendra compléter le financement de la rénovation des différentes signalisations de police dans la commune. Un crédit de 20 000 F est voté pour ce programme.
- \* Subvention : le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 200 F à un élève de la commune, scolarisé à l'établissement Ste Chrétienne de St Avold.
- \* Affectation de résultat : le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section exploitation du budget d'assainissement 95, d'un montant de 111 470,28 F au financement complémentaire de la section d'investissement.
- \* Equipement des Pompiers : l'achat de 8 vestes d'intervention pour le corps des Sapeurs Pompiers est décidé par le Conseil. La société MIC-Cuir a été retenue au prix de 1 400 F HT pièce. Une subvention est sollicitée.
- \* Transport scolaire : la participation des familles au transport scolaire interne, au collège Bergpfad est fixée à 140 F par enfant, pour le 3ème trimestre.

### Réunion du 6 mai 96

La réhabilitation de l'école mixte 2 a fait l'objet des premiers



débats, de la réunion du Conseil Municipal. Le Maire, M. Boutter avait donné rendez-vous aux conseillers, dans la rue de l'école, sur le chantier de démolition des immeubles achetés récemment. Tous ont pu découvrir l'étendue du nouvel espace qui deviendra cour d'école et parking. Quelques travaux sont encore à réaliser : crépissage d'un mur, démolition à la main d'un pan, aménagement du sol et mise en place d'une clôture. Le maire a souligné que la sécurité des enfants sera mieux assurée, l'entrée de l'école ne se faisant plus sur la rue principale où la circulation est dense.

De retour en mairie, M. Boutter a fait le rapport de la réunion consacrée au choix de l'architecte qui sera chargé de la réhabilitation de l'école mixte 2. C'est le cabinet Antoine de St Avold qui a été pressenti pour ce travail.

En parallèle avec ces projets de travaux, le Conseil Municipal demande la désaffectation du local utilisé par la classe de Mlle Villemain à l'école mixte 1. Cette classe sera transférée à l'école mixte 2 dans une salle disponible, au rez-de-chaussée, et ce, dès la rentrée 96/97. Le Maire est chargé de solliciter l'avis préalable du Préfet de Moselle.

Les autres points à l'ordre du jour :

- \* Dette CDC : le Maire informe le Conseil de l'accord intervenu avec la Caisse des Dépôts et Consignations au sujet de la renégociation des taux des emprunts. Ces taux seront abaissés d'un point.
- \* Travaux : un complément de travaux pour un montant de 19.000 F sera effectué au carrefour de la rue de la gare. Une subvention sera sollicitée à cet effet.
- \* Square de Lussac : le FMC a procédé à la mise en conformité du réseau d'assainissement de cette partie de la commune. Le problème des écoulements d'eaux usées vers le fossé du Besotter est désormais réglé et la rétrocession des VRD à la commune pourra intervenir prochainement. Elle sera accompagnée de la réfection des voies et parkings de ce square ainsi que de celui du Canada. Une reprise d'assainissement à charge de la commune est nécessaire au square de Lussac. Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise BATI TP pour un montant de 3.575 F HT.
- \* Sonnerie des cloches de l'église du centre : le Conseil Municipal accepte le devis présenté par la société Voeglé de Strasbourg, d'un montant de 5.200 F HT concernant deux tinteurs pour les sonneries du glas.
- \* Eclairage public : la société Lauer sera chargée du déplacement et du remplacement d'un point d'allumage détérioré par un tiers inconnu au lotissement du château. Le devis de 4.200 F HT est accepté par le Conseil Municipal.
- \* Circulation routière : de nombreux habitants se plaignent de la vitesse excessive des usagers qui traversent la commune. Un point complet de la signalisation sera fait prochainement afin de compléter ou de modifier les informations routières. La commission chargée de la voirie organisera une rencontre avec la DDE, la Gendarmerie et la Prévention Routière afin d'essayer de trouver des solutions à ces problèmes.
- \* Maisons fleuries : la commission environnement s'est chargée d'organiser un concours des maisons fleuries dans la commune. Toutes les personnes intéressées pourront s'adresser à la mairie ou auprès de M. Rondini Joseph.



Traçage d'un passage piéton

#### Réunion du 17 juin 96

La dernière réunion du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, M. Boutter, a étudié les points suivants :

- \* Réaménagement de prêts CLF : la proposition de refinancement des prêts contractés auprès du Crédit Local de France est acceptée selon les modalités suivantes : montant refinancé 1.288.866 F, durée 12 ans, taux fixe 7,20 % et date de la première échéance : 1er mars 1997.
- \* Immeuble menaçant en ruine : le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le fait que l'immeuble situé 3 rue de

**Boulangerie - Epicerie**

**WEINLAND Frères**

14, rue Principale

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

**Tél. 03 87 93 06 59**

**AUTO-ECOLE  
LAMBERT**

Membre de l'Association  
des Commerçants et artisans

15, rue de Ham

**57880 HAM-SOUS-VASBERG**

**Tél. 03 87 93 19 06 "répondeur"**

**ARÉAS**

**CMA**

83, ROUTE DE CREUTZWALD  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

**JEAN-MICHEL NIESS**

Agent Général

**TAXI KIN Serge**

Transport toutes distances  
et Malades en position assise

Colis transport **URGENT**

23, rue de Ham

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

**Tél. 03 87 93 00 41**



**Boucheries réunies**  
**HENN & KIEFFER**

de père en fils  
 Charcuterie maison - Viande de 1<sup>er</sup> choix  
 Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

**Tél. 03 87 93 02 02**

**Signé :**

*Votre marchand de bifteck "tendre"*

**ENTREPRISE**

**REZNICZEK Ewald**

**Chauffage - Plomberie**

24, rue des Tulipes  
 57880 Ham-sous-Varsberg  
 Tél. et Fax : 03 87 93 53 52

*Le Bouquiniste*

**ACHAT • VENTE • ÉCHANGE**  
**LIVRES • CARTES POSTALES ANCIENNES**

Heures d'ouverture :  
 du lundi au samedi : de 14 h à 19 h

19, rue de la Gare  
**57800 Ham-sous-Varsberg**  
 Tél. 03 87 82 46 12



**GARAGE**  
**BOUR Chr.**

**Spécialiste PEUGEOT**

**MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE**  
**VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION**

32, rue de Creutzwald - Tél. 03 87 82 03 75  
**57880 HAM-sous-VARSBERG**

l'école, menace ruine et présente un réel danger pour la sécurité. Il sera adressé un arrêté au propriétaire, le mettant en demeure d'en effectuer la démolition à compter du jour de la signification.

- \* Enquête publique : après avoir pris connaissance du dossier présenté par la société ASPECT de Thionville concernant l'exploitation d'une installation de stockage et de vente de pneumatiques d'occasion par la société MB TRADING de Creutzwald, le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière à la mise en conformité du projet.
- \* Location d'immeubles : deux logements de catégorie 4, au groupe scolaire et au bâtiment rue de Creutzwald, sont attribués respectivement à Mme Gréco et M. Hesse.
- \* Maîtrise d'oeuvre : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de passer un marché négocié pour la maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation de l'école mixte 2. Le Maire informe du résultat de la séance d'ouverture des plis du 2 mai 1996, à savoir : les plis ont été examinés par les membres ; après avis et expression de tous les membres, l'équipe suivante a été retenue : architecte Denis Antoine, BET URBAME. Une séance d'audition a été réalisée le 29 mai 1996. Le Maire est autorisé à retenir l'équipe susmentionnée et à signer le marché à intervenir.
- \* Aide financière : une aide financière de l'agence Rhin-Meuse, d'un montant de 114.000 F est consentie à la commune sous forme d'emprunt sans intérêt, intégralement transformable en subvention. Elle est destinée à réaliser l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement. Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir.
- \* Fermage : l'EARL du Grand Roupelstouden, gérant M. Guy Géronimus, exploite actuellement 281,50 ares de propriétés appartenant à la commune. Le Conseil Municipal décide le versement d'un droit de fermage, après récolte de l'année en cours, à raison de 4,00 F l'are.
- \* Bases d'imposition impôts locaux directs : le Conseil Municipal décide de reconduire pour 1997 les modalités d'établissement des bases d'imposition retenues en 1996, sans décider de nouvelles exonérations ou suppressions d'exonérations.

**Réunion du 5 août 96**

Lors de sa dernière réunion, sous la présidence du maire M. Boutter, le Conseil municipal a examiné les points suivants :

- \* Aménagement école mixte 2 : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de passer un marché négocié, conformément au code des marchés publics, avec le bureau SISA pour la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé pour un montant de 22 672,80 F TTC et de passer une convention avec le bureau de contrôle technique AFITEST pour un montant de 21 708 F TTC.
- \* Transports scolaires : le Conseil Municipal décide une participation financière des familles au transport scolaire interne pour l'année scolaire 96/97 d'un montant de 180 F par enfant pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres et de 160 F pour le 3<sup>ème</sup> trimestre.
- \* Réparation pénale pour la Croix de la forêt : le Conseil Municipal enregistre le versement de la somme de 3 000 F par les assurances au titre de réparations pénales du préjudice causé par deux mineurs, à la croix érigée à l'entrée de la forêt communale.
- \* Université Populaire de Moselle : le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'UPM dont le siège se situe à L'Hôpital. Le but de cette organisation nouvelle est de permettre une formation ouverte à tous dans des domaines culturels, artistiques, professionnels ou autres selon les demandes.
- \* Travaux forestiers : sur proposition de l'ONF, la conversion en futaie régulière dans la parcelle 4 sera réalisée pour un montant de 40 700 F. Une subvention sera sollicitée à cette occasion.
- \* Travaux d'étanchéité à la morgue : le Conseil Municipal, vu l'urgence des travaux d'étanchéité à la morgue, accepte le devis d'un montant de 13 990 F HT présenté par l'entreprise "Toitures de France" de Ham sous Varsberg et demande la subvention à intervenir.
- \* Aménagement pédagogique des pelouses sableuses : le maire informe le Conseil Municipal de l'existence d'un site naturel remarquable constitué de pelouses sableuses riches d'un certain nombre d'espèces rares. La protection du site est aujourd'hui engagée dans le cadre d'un programme d'acquisition ini-



tié par le Conservatoire des sites lorrains.

Le Conseil Régional participe au financement de l'opération signalétique pour un montant de 2 741 F. Le coût total s'élève à 8.231 F (installation de panneaux).

Le conseil Municipal accepte cette proposition et demande au Conseil Général de la Moselle la subvention à intervenir.

- \* Détérioration du point d'allumage chemin des corbeaux : le Conseil Municipal accepte le versement d'un montant de 4.625,40 F par la Lloyd Continental suite à l'accident de la circulation ayant occasionné la détérioration du point d'allumage de l'éclairage public.



Une commande de point lumineux

#### Réunion du 16 septembre 1996

La dernière réunion du Conseil municipal a débuté par une minute de silence en mémoire de M. Schreiner, adjoint au Maire, décédé récemment.

Les débats ont été ouverts à propos du projet d'installation du chauffage central au gaz dans les logements communaux. L'équipement sera réalisé selon plusieurs tranches. La première concernera deux logements de l'école des genêts. Le devis de l'entreprise Parent de Creutzwald est accepté pour un montant de 92 680 F TTC.

- \* Limitation de vitesse : les riverains du quartier de la Bergerie ont informé le Maire des problèmes liés à l'excès de vitesse, mettant en danger la sécurité des usagers. Le Maire propose une limitation de vitesse à 30 km/h dans ce quartier.

- \* Morgue communale : suite aux dispositions du décret n° 94-1118 du 20 décembre 1994 relatifs aux prescriptions applicables aux chambres funéraires, la morgue communale n'est plus en conformité. Le Conseil Municipal, vu le coût élevé des aménagements à réaliser pour atteindre cet objectif réglementaire, décide à l'unanimité d'utiliser l'installation funéraire en dépositaire où seuls les cercueils fermés peuvent être placés.

- \* Fossé rue de Lorraine : le Conseil Municipal décide la réalisation d'un fossé rue de Lorraine, afin de préserver la salubrité du site au lieu-dit "Besotter" et éviter ainsi l'accès à cette zone. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SCHMITT de Boulay, pour un montant de 15 000,22 F TTC.

- \* Syndicat des eaux : suite au décès de Monsieur Schreiner Rodolphe, vice-président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Varsberg - Ham-sous-Varsberg, le Conseil Municipal procède par élection au remplacement de ce dernier. Monsieur Wypart Jean est élu délégué pour représenter la Commune de Ham-sous-Varsberg au sein de ce syndicat.

- \* Nettoyage de la Bisten : le Maire informe le Conseil Municipal de sa demande faite auprès de la Fédération de pêche afin d'obtenir l'autorisation de procéder au nettoyage partiel de la Bisten, pour permettre un meilleur écoulement des eaux, cause des mauvaises odeurs.

- \* Subvention AFAD : le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés rencontrées par l'Association d'Aide Familiale à Domicile de Moselle à Thionville pour le maintien de leur effectif actuel. Le déficit horaire se monte à 2,30 F. Les services rendus dans les familles de la localité en 1995 représentent 285,5 heures. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 656,65 F à cette association.

- \* Création de postes : le Conseil Municipal décide la création de 2 postes d'agent d'entretien titulaires : 1er poste : agent d'entretien - durée hebdomadaire 19 h 00 2e poste : agent d'entretien - durée hebdomadaire 39 h 00 La rémunération sera effectuée selon la grille indiciaire échelle 2. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au recrutement.

- \* Installations sportives : suite au décret n° 96 495 du 4 juin 1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les installations et équipements sportifs, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité des devis auprès de plusieurs bureaux de contrôle agréés, habilités à procéder à la vérification de l'ensemble des installations concernées.

- \* Chasse communale : Le Conseil Municipal décide de choisir la consultation écrite des propriétaires et fixe la date limite à

**Boucherie - Charcuterie**  
**Viande de 1<sup>er</sup> choix - Charcuterie fine**

**BECKER Jean-Claude**

4, rue Principale

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 15 62

**MENUISERIE**

**SIKORSKI**

Fabrication Menuiserie intérieure

**ESCALIERS**

**AGENCEMENT DE PLACARDS**

22b, rue de la Gare

**57800 HAM-sous-VARSBERG**

Tél. 03 87 82 48 27

**Snack Pizza : Chez Lili**

**à Ham sous Varsberg**

Réservez votre pizza au



**03 87 82 09 33**

*10 pizzas achetées = la 11<sup>e</sup> pizza offerte*



*Salon*  
*Marlene*  
*Coiffure Dames*

15, rue de la Gare

**57880 HAM-sous-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 10 36



# TOITURES DE FRANCE

Couverture - Zinguerie - Maçonnerie - Isolation

6, rue de Porcellette  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 15 68

## SECRET

Secrétariat "à la carte"  
Français-Allemand

AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Domiciliation  
Permanence téléphonique  
Rédaction-Saisie-Mise en page  
tout document  
Mailing - Phoning  
Conception et Reliure  
Secrétariat complet

ET DU PARTICULIER

Saisie-Mise en page  
Curriculum Vitae  
Menu - Invitation  
Thèse - Mémoire

8, rue des Tulipes - Lot. du Château - 57880 HAM S/S VARSBERG  
Tél. 03 87 29 14 30 - Fax 03 87 93 53 90

## CARRELAGES

# SODIAMARS

37, RUE DU BARROIS  
57150 CREUTZWALD  
B.P. n° 40  
Tél. 03 87 82 45 72

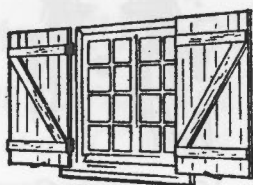
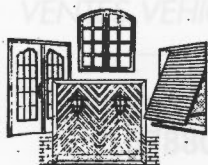
## SANITAIRES

## Menuiseries BOIS - ALU - P.V.C.

POSE ET RÉPARATIONS

### René BERNÈDE

34, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



Tél. : 03 87 93 79 03  
Fax : 03 87 90 17 62

laquelle les intéressés se prononceront au 30 septembre 1996 (article L, 229 11 du Code Rural). MM. SIKORSKI Raymond et DONADEL Christian sont désignés comme membres de la commission communale à consulter lors du renouvellement des baux de la chasse communale.

- \* Subvention : le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 600 F au Club du 3e Age Cité Maroc, à l'occasion de ses 25 ans d'existence.
- \* Motion contre la fermeture d'une classe : le Conseil Municipal de la Commune de Ham-sous-Varsberg, après décision de fermeture d'une classe à l'école maternelle des Genêts,
  - vu le nombre des élèves de 3, 4 et 5 ans inscrits par la directrice au nombre de 35,
  - vu que le nombre d'élèves présents les 13.9 et 16.9.1996 était de 32, ceci constaté par le Maire,
  - vu la décision de l'Inspection Académique indiquant le maintien de la structure en Avril 1996.

Le Conseil Municipal s'oppose fermement à cette fermeture et demande à l'Inspection Académique de la Moselle le maintien de ce poste pour assurer une bonne prise en charge des élèves de ce secteur de notre Commune.

### Réunion du 21 octobre 1996

La dernière réunion du Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a débuté par la lecture du budget supplémentaire 1996. Il s'équilibre en fonctionnement à 435 541 F avec un prélèvement de 344 041 F pour l'investissement. Cette dernière section s'équilibre à 229 210 F. Ce budget a été adopté à l'unanimité.

- \* Contrat d'entretien du réseau d'éclairage public : le Conseil Municipal accepte la proposition de la SARL LAUER, Electricité Générale de Merten, pour assurer le fonctionnement et l'entretien permanent de l'installation de l'éclairage public et la mise à l'heure des horloges et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

- \* Aménagement de la forêt communale : après exposé du plan d'aménagement préparé par les services de l'ONF, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter ce projet pour une durée de 15 ans (1997 à 2011).

- \* Prévision des coupes de bois : le Conseil Municipal approuve l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 1997. La recette brute HT doit s'élever à 105 320 F, le coût total d'exploitation à 35 000 F et la recette nette HT à 74 083 F. En conséquence, il s'engage à inscrire en dépense au budget communal la somme de 35 000 F.

- \* Dénomination de rue : suite à la fermeture de l'hypermarché, l'avenue "Jumbo" s'appellera désormais "Rue de Poitiers".

- \* Communauté de communes : après avoir pris connaissance du projet des statuts élaborés pour la création d'une communauté de communes du Warndt regroupant Creutzwald, Ham-sous-Varsberg et Varsberg, le Conseil Municipal est favorable à l'adhésion à cette structure intercommunale.

- \* Plan d'urbanisme : après avoir entendu l'exposé du Maire et afin d'organiser l'espace communal pour y permettre un développement harmonieux, considérant que la Commune n'est régie que par le Règlement National d'Urbanisme, le Conseil Municipal est favorable à l'idée d'élaborer une structure d'urbanisme qui aurait un intérêt évident pour la bonne gestion du développement communal. Une décision ultérieure interviendra sur le choix d'un document d'urbanisme communal (POS ou MARNU.).

- \* Fête de St Nicolas : le passage de St Nicolas le 6 décembre prochain aura lieu dans les écoles de la Commune, avec distribution de friandises.

- \* Fête des anciens : la traditionnelle fête des Anciens aura lieu dimanche 15 décembre 1996, au restaurant scolaire du Collège.

- \* Chasse communale : le Conseil Municipal décide la création d'une commission de location chargée de préparer les décisions de la commune relatives à la constitution des lots, aux modalités de mise en location, aux choix du locataire et des permissionnaires, à la gestion du lot de chasse. Cette commission de location est constituée des membres ci-après : M. BOUTTER Guido, Maire, Président, M. SIKORSKI Raymond, 1er Adjoint au Maire, M. DONADEL Christian, 2e Adjoint au Maire, M. PARENT Marc, Receveur Municipal.



# Les réalisations en 1996



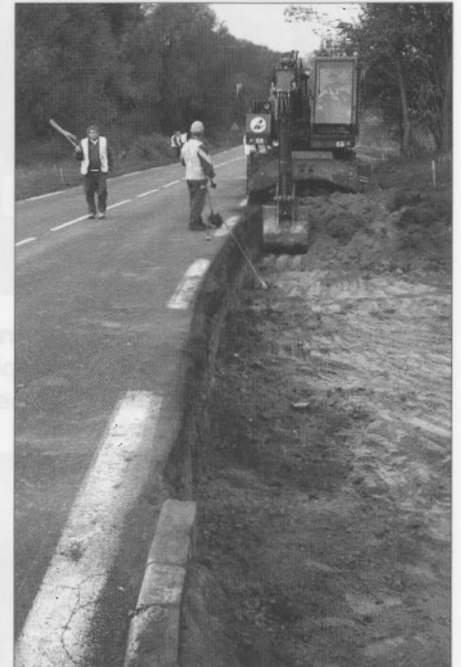
Photo RL

**Travaux rue de l'église :**  
suite à des écoulements d'eau souterraine, une partie de la chaussée s'est affaissée. Une purge de la zone a été réalisée suivie de la réfection de la chaussée.



Photo RL

**Signalisation des rues :**  
toutes les rues ont été équipées de panneaux signalétiques. Coût de l'opération: 125 000 F



**Mise hors gel de la RD 73 :**

ces travaux commandés par le Département ont été complétés par une part communale concernant les bordures et trottoirs. Coût pour la commune : 100 000 F.



**Travaux de vacances :**

six jeunes vacanciers ont été employés par la commune en juillet et août. Outre le travail d'entretien courant avec les autres agents, ces jeunes ont procédé au nettoyage puis à la mise en peinture des façades du dépositaire communal.



Photo RL

**Nouvelle croix :**

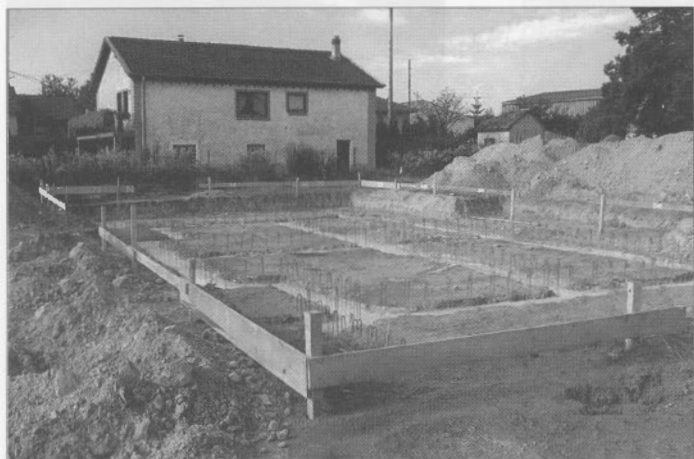
suite à des actes de vandalisme, il a fallu remplacer la croix à l'entrée de la forêt. C'est la menuiserie Vani qui a été chargée du travail. A noter que peu de temps après la mise en place, le crucifix a disparu mais a été retrouvé au village quelques semaines plus tard. Il est bon de rappeler que les parents sont pécuniairement responsables des actes de leurs enfants.





#### Mise en place de conteneurs à verre :

deux installations de collecte ont été placées au niveau de l'école des genêts et du Tabac Sabine. Coût : 18 000 F



#### Construction de 5 logements OPAC :

les maisons sont sorties de terre dans la rue Hector Berlioz. Elles seront achevées au printemps prochain. La participation communale s'élève à 220 000 F



#### Démolition des bâtiments rue de l'école :

les deux immeubles en ruine ont laissé place à un vaste espace qui sera réservé à la cour de récréation de l'école mixte 2 rénovée. Les murs de séparation avec le domaine privé ont été érigés durant l'été par les services techniques et un riverain.



#### Réfection du clocher :

cette année, les cloches qui s'étaient tues durant de longues semaines, ont retrouvé leur voix à l'occasion de Pâques. Une nouvelle charpente a été construite et montée par une entreprise spécialisée. Tous les moteurs des différents mécanismes ont été changés.

Coût de l'opération: 250 000 F et une participation de 50 000 F du Conseil de Fabrique de l'église.



#### Plan de recollement :

le relevé exact de l'ensemble du réseau d'eaux usées constitue le premier acte du futur plan d'assainissement du secteur. Il a permis le démarrage de l'étude diagnostic de tous les écoulements. Coût du recollement : 220 000 F

S.N.C.

# Tabac Presse SABINE

PAPETERIE - LOTO - BAZAR

6, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 82 51 31

### Eclairage de Noël :

surprise en décembre 95 avec l'apparition de décorations lumineuses de Noël. Les 8 foyers lumineux ont été complétés par 16 nouvelles décorations en 96. A suivre ...

### Elimination des dépôts du cimetière :

de nouveaux conteneurs à ordures ont remplacé les anciens dépôts.

### Projet de rénovation de l'école mixte 2 :

1996 a été l'année des études préliminaires pour cette rénovation. La réalisation du projet aboutira en 1997. Tout sera prêt pour la prochaine rentrée.



### Fleurissement du village :

un premier pas a été réalisé cette année avec l'installation de bacs à fleurs. Les riverains se sont donné beaucoup de mal pour assurer le fleurissement. Félicitations.



### Rénovation de la salle des fêtes :

afin de mettre la salle en conformité avec les règles de sécurité, un faux plafond a été installé par les services techniques de la commune. D'autres aménagements, tels le montage d'une nouvelle crémone, l'occultation du passe-plats et l'installation d'une porte coupe-feu ont été réalisés.



### Station d'épuration :

changement de la pompe de recirculation et de sa conduite de refoulement. Installation d'une arrivée d'eau pour le nettoyage.



### Voirie :

réfection des revêtements rue Hector Berlioz et impasse du stade.



# Calendrier des manifestations 97

## JANVIER

Dimanche 5 : réception classement Tennis **P**  
 Dimanche 12 : assemblée générale des Aviculteurs 14h café Debussy  
 Dimanche 19 : banquet du club d'épargne "Les Genêts" **S**  
 Samedi 25 : soirée du Tennis **S**

## FEVRIER

Samedi 1er : "Amis de Lussac" : soirée théâtrale **SP**  
 Samedi 1er : soirée du Moto-Club **S**  
 Samedi 1er : FC Ham tournoi "Jeunes" **G**  
 Dimanche 2 : FC Ham tournoi "jeunes" **G**  
 Dimanche 2 : banquet des fauchés **P**  
 Samedi 8 : FC Ham tournoi "jeunes" **G**  
 Dimanche 9 : FC Ham tournoi "jeunes" **G**  
 Dimanche 9 : banquet du "Choeur d'hommes" **S**  
 Samedi 15 : soirée du FC Ham **S**

## MARS

Dimanche 16 : après-midi récréative du club "Joyeuses Rencontres" **S**  
 Samedi 22 : soirée du "Judo-Club" **S**

## AVRIL

Mardi 1er : compétitions USEP **G**  
 Dimanche 6 : banquet des "Hamsters" **S**  
 Vendredi 11 : assemblée générale du Crédit Mutuel à 19h30 à Varsberg  
 Dimanche 13 : banquet des "Amis de Lussac" **S**  
 Samedi 19 : soirée du "Twirling-Club" **S**  
 Dimanche 20 : Journée VTT de l'ASGH  
 Samedi 26 : soirée du FC Ham **S**

## MAI

Samedi 3 : Samouraï du Judo-Club **G**  
 Du 27 au 30 : semaine des arts organisée par l'APEHV **SP**

## JUIN

Dimanche 1er : Foire à la brocante organisée par le "Tricot-Club" **S**  
 Dimanche 1er : exposition de voitures anciennes organisée par le club "IDéale DS" **CS**  
 Samedi 7 : tournoi du RCC  
 Dimanche 8 : fête scolaire organisée par l'APEHV  
 Du 14 au 15 : challenge du Crédit Mutuel organisé par le "FC Ham"  
 Dimanche 15 : sortie pédestre du "Club des Genêts"  
 Mardi 17 : Compétitions USFP **CS**  
 Samedi 21 : fête de la musique  
 Dimanche 22 : fête forestière organisée par "les Amis de Lussac"  
 Dimanche 22 : Finale de l'Open d'été du "Tennis-Club" **S**  
 Samedi 28 et dimanche 29 : fête du 20ème anniversaire du club des "Hamsters" **S**

## JUILLET

Samedi 5 : Fête de la moto  
 Dimanche 6 : sortie pédestre organisée par la Société des Mineurs **S**  
 Dimanche 13 : bal populaire au profit du CCAS  
 Samedi 19 et dimanche 20 : fête forestière organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers  
 Dimanche 27 : concours de pétanque organisé par l'Association des commerçants

## AOUT

Samedi 9 et dimanche 10 : exposition avicole organisée par le groupement de Creutzwald et environs  
 Du 14 au 17 : accueil des amis de la Vienne par les "Amis de Lussac"  
 Du 15 au 17 : challenge Prybil organisé par le FC Ham

## SEPTEMBRE

Dimanche 7 : Fête patronale  
 Dimanche 7 : Pocker-Run organisé par le Moto-Club  
 Dimanche 7 : Concours de quilles organisé par les "Amis de Lussac"  
 Dimanche 7 : 10ème anniversaire du Complexe Sportif **S**  
 Dimanche 14 : journée cyclos du Crédit Mutuel

## OCTOBRE

Jeudi 2 : réunion des associations 20h **S**  
 Dimanche 5 : banquet du Choeur d'Hommes **S**  
 Samedi 18 : soirée du Twirling-Club **S**  
 Vendredi 24 : assemblée générale de l'ASGH 20h **S**

## NOVEMBRE

Dimanche 9 : assemblée générale de la chorale Ste Cécile **SP**  
 Mardi 11 : coupe du club organisée par le Judo-Club **G**  
 Vendredi 21 : soirée Beaujolais au Tennis-club **P**  
 Dimanche 23 : banquet de la Ste Cécile **P**  
 Jeudi 27 : remise des prix "maisons fleuries"  
 Samedi 29 : assemblée générale du club des "Fauchés" **P**  
 Samedi 29 : soirée du judo-Club **S**  
 Dimanche 30 : assemblée générale du club "Les genêts" **P**

## DECEMBRE

Samedi 6 : remise des fonds au club des "Hamsters" **P**  
 Dimanche 7 : banquet de la Ste Barbe organisé par la Société des Mineurs **S**  
 Dimanche 7 : stage de gymnastique pour le Twirling-Club **G**  
 Dimanche 14 : fête des anciens au collège  
 Dimanche 14 : marché de Noël organisé par l'APEHV  
 Dimanche 14 : Toy-Run organisé par le Moto-Club  
 Dimanche 21 : fête de Noël du Tricot-Club **SP**  
 Mercredi 31 : St Sylvestre organisée par le FC Ham **S**

**P = privé • S = salle des fêtes • SP = salle paroissiale • G = gymnase • CS = complexe sportif**

## Liste des associations de HAM SOUS VARSBERG

Amicale des Amis de Lussac (Armand GAMBS) tél. 03 87 82 38 33  
 Amicale des Parents et Enseignants (Christian MULLER) tél. 03 87 82 10 42  
 Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI) tél. 03 87 93 78 64  
 Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT) tél. 03 87 93 64 34  
 ASGH (Raymond SIKORSKI) tél. 03 87 93 08 81  
 Association des commerçants et artisans de Ham (Elio FABINI) tél. 03 87 93 06 05  
 Choeur d'Hommes (Maurice HAUTER) tél. 03 87 93 52 92  
 Chorale Ste Cécile (François URBAYS) tél. 03 87 93 57 77  
 Club cynophile (Henri KALUS) tél. 03 87 82 69 84  
 Club d'épargne "Les Fauchés" (Mme MITTELBERGER) tél. 03 87 93 50 07  
 Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR) tél. 03 87 93 64 96  
 Club d'épargne "St Nicolas" (Nico's bar) tél. 03 87 93 15 35  
 Club d'épargne "Les genêts" (Roland BIETTE) tél. 03 87 93 44 04

Club des motards (Edmond BETTINGER) tél. 03 87 82 60 34  
 Club Tricot (Liliane SCHLOSSER) tél. 03 87 82 10 20  
 Football-club de Ham (Roger FILLER) tél. 03 87 93 60 45  
 Joyeuses rencontres (Josée WYPART) tél. 03 87 93 17 15  
 Judo-Club (René THOMAS) tél. 03 87 93 14 82  
 Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN) tél. 03 87 82 30 92  
 Société des mineurs et travailleurs (Gilbert GULDNER) tél. 03 87 93 10 91  
 Tennis-Club de Ham (Raymond SIKORSKI) tél. 03 87 93 08 81  
 Twirling-Club (Josiane WOLOSZYN) tél. 03 87 93 44 71  
 USEP (Jean-Claude DYLLONG) tél. 03 87 93 70 51  
 Club "IDéale DS Lorraine" (Norbert KULAS) tél. 03 87 82 51 58  
 Club d'épargne le Trèfle (café du square) tél. 03 87 93 01 16



# Animation estivale 96

Cent soixante sept enfants ont participé du 8 juillet au 24 août à la sixième animation estivale.



Atelier peinture – R.L.

Dix-huit activités

étaient proposées pour la modique somme de 30 F. L'encadrement était assuré par 20 adultes bénévoles et 15 jeunes.

C'est l'activité piscine qui a connu le plus grand succès avec 97 participants aux 7 séances qui se sont déroulées à la piscine de Boulay. Beau succès également pour le tennis avec 84 inscrits. L'initiation du jeudi accueillait les jeunes de 10 à 16 ans; le vendredi une trentaine d'enfants âgés de 6 à 9 ans étaient pris en charge par les éducateurs du club.

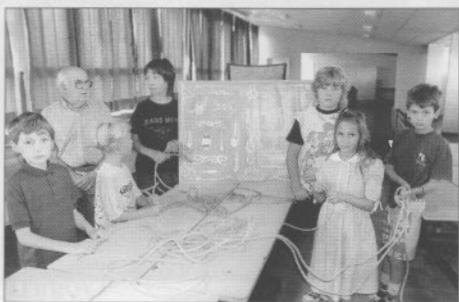
D'autres jeux de balles ont également connu un franc succès: tennis de table, handball, volley, football ..... pétanque et .... badminton. Quelle variété ! Les amateurs de pétanque se sont même vu offrir un goûter par l'association des commerçants et artisans. Les amis de la nature n'ont pas été oubliés. Les plus sportifs



Découverte nature – R.L.

ont pu l'apprécier en vélo lors de 11 sorties cyclo, d'autres ont préféré prendre part aux 4 sorties pédestres et aux 5 sorties «découverte nature». Les enfants ont ainsi appris à reconnaître les différents arbres grâce à leurs feuilles, à calculer l'âge d'un arbre, à comprendre le cycle végétal. Ils ont recensé les animaux qui peuplent nos forêts : des leçons de sciences sur le terrain .

Deux séances de canoé-kayak ont permis à 28 enfants de découvrir les plaisirs de l'eau et les berges de la vallée de la Nied. Dur, dur d'être marin ! Un nouveau sport a été choisi par une vingtaine de jeunes: l'escalade. Agilité et endurance étaient de mise pour escalader la tour Saint Bernard à Piblangue haute de 7 mètres. Les enfants étaient encadrés par des initiateurs diplômés du club, sécurité oblige...



La confection de nœuds – R.L.

Enthousiasmés, les alpinistes en herbe attendent avec impatience l'année prochaine.

Twirling et judo ont également permis à nos jeunes sportifs de montrer leur adresse, maîtrise de soi, souplesse. Il s'agit à présent de persévérer.

Le club canin a permis à quelques trente jeunes de découvrir le dressage. Savoir convaincre avec douceur nos amis à quatre pattes est tout un art. Mais quelle satisfaction lorsque les exercices sont réussis.

Au foyer, se sont déroulées des activités plus studieuses mais non moins passionnantes.

L'atelier peinture - travaux manuels a remporté un vif succès. Il comptait en effet jusqu'à 60 participants par séance . Un grand bravo à Mesdames Reslinger, Adeline Kintzler et Karine Dincher pour leur patience et leur dévouement. Une assistance serait la bienvenue l'année prochaine. Six séances de Scrabble ont permis à une vingtaine d'amateurs de s'adonner aux joies de l'esprit. C'est qu'il en faut des efforts et de l'attention pour réaliser le meilleur score ! Deux nouvelles activités sont venues enrichir la palette déjà riche et variée: la musique sous la direction de Guy Piechowiak et C. Osolin ; la confection de nœuds à l'initiative

de M. Ancelin : nœud plat, nœud de tisserand, nœud de bois, de chaise, cabestan....exigent adresse et dextérité car ils doivent être fiables mais se défaire facilement.

Des vacances bien remplies. Merci à tous les bénévoles de l'encadrement et à l'année prochaine....



Escalade du mur – R.L.



Sortie pédestre



# Aspects de la vie scolaire

manifestations 97



Petit déjeuner à la maternelle des Genêts – R.L.



USEP en plein jeu (Mixte 2) – R.L.

## Effectif total (primaire et maternelle) : 259 élèves

|                               |           |           |                                                                      |
|-------------------------------|-----------|-----------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>Ecole mixte 1 :</b>        | CM1       | 21 élèves | Mme Mayer                                                            |
|                               | CM2       | 21 élèves | M. Godfroy                                                           |
| <b>Ecole mixte 2 :</b>        | CE 1 -CE2 | 29 élèves | Mme Boutron                                                          |
|                               | CP        | 19 élèves | M. Richter                                                           |
| <b>Ecole des genêts :</b>     | CP        | 19 élèves | Mme Sperling                                                         |
|                               | CE1       | 23 élèves | M. Freytag                                                           |
|                               | CE2-CM1   | 29 élèves | Mme Meichelbeck                                                      |
|                               | CM1 -CM2  | 28 élèves | M. Filler                                                            |
| <b>Maternelle du centre :</b> |           | 35 élèves | Mme Gentil<br>Mlle Baus                                              |
| <b>Maternelle genêts :</b>    |           | 35 élèves | Mme Kipper ( 1/2 poste)<br>Mlle Matthiss (1/2 poste)<br>Mlle Germain |



USEPIADES – R.L.



Rentrée 1996 au collège – R.L.

## La vie au collège Bergfad

Tous les Personnels sont en place, les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Collège ont été attribués, la structure permet la réalisation des projets élaborés en juin, bref une année scolaire qui s'annonce sous de bons auspices.

Seule ombre au tableau, les effectifs des classes de 6° et de 3° qui frisent les 30 Elèves par classes (28 et 29). En effet, le Collège enregistre pour la 6° année consécutive une hausse du nombre d'élèves, qui est conséquente cette année (20 de plus par rapport à la rentrée 95).

Cette situation aura certainement des répercussions au niveau de la 1/2 pension où les services devront être gérés avec précision.

La mise en place du nouveau contrat pour l'Ecole se poursuit cette année en 5° avec l'introduction du latin pour 25 Elèves et d'une possibilité d'Etudes dirigées pour 3 groupes d'élèves.

En 6°, les actions de l'an passé sont maintenues, avec quelques améliorations. En 4° et 3° une prise en charge des Elèves en difficultés en français essentiellement devrait permettre de combler certaines lacunes méthodologiques et purement scolaires.

L'accent sera mis essentiellement sur les problèmes d'hygiène et de santé et surtout sur l'Education à la citoyen-



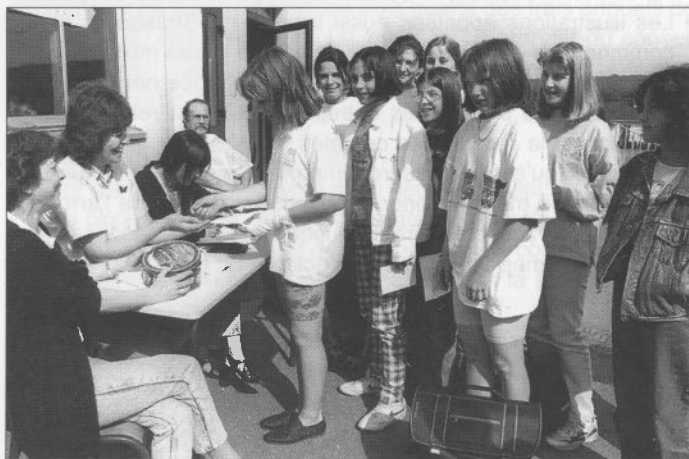
Concours de dessin au collège – R.L.

neté qui est devenue une priorité. On utilisera pour ce faire la structure du F.S.E. dont les statuts seront revus, la formation des délégués de classe qui seront mis à contribution et la modification du règlement intérieur qui devra être adapté aux situations nouvelles.

Il s'agit pour nous de protéger l'Enfant en luttant contre toute forme d'agressivité (verbale ou physique) ou de dépendance (consommation) et en améliorant constamment le cadre de vie du Collège.

Il y a donc du pain sur la planche et de quoi occuper les journées des personnels et Elèves du Collège. "Je suis optimiste quant à la réalisation de ces objectifs, la Communauté scolaire est prête à engager ce formidable pari" nous confie le principal. Dans le Collège tout le monde se sent concerné, des Agents d'entretien jusqu'aux Enseignants, en passant par le Personnel administratif. Chacun intervient à son niveau pour le bien-être des Elèves, mais aussi pour leur indiquer les limites à ne pas franchir.

Les résultats encourageants de la fin de l'année scolaire quant à l'orientation et au brevet confortent la Direction dans son optimisme pour l'avenir. Ce sont surtout les Elèves de 3° Techno qui ont donné satisfaction avec un succès de 95% au Brevet et une orientation très positive dès les 1ers vœux. Une affaire à suivre...



A l'école de la solidarité – R.L.



**INTERFLORA**  
**JUMBO FLEURS**  
**MARTINE**

**Toutes compositions florales**

RUE DE LA GARE

57880 HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 03 87 93 31 30



# Les anciennes réunions du Conseil Municipal :

## il y a 100 ans : 1896

Pour une raison qui nous est inconnue, le registre des délibérations ne mentionne pas de réunion du Conseil Municipal avant le mois de juin pour l'année 1896. Des élections municipales (annuelles) ayant eu lieu le 14 juin 1896, on peut supposer que la première partie de l'année a été consacrée au choix des représentants.

### SEANCE DU 21 JUIN 1896

Conformément à un arrêté du directeur de l'arrondissement, le Conseil Municipal de Ham s'est réuni ce jour 21 juin 1896 en réunion extraordinaire dans la salle de séances habituelle, sous la présidence de son maire, M. PROBST Georges.

**Etaient présents :** MM. ALBRECHT Joseph-Martin, ALBRECHT Georges, ALBRECHT-MITSCH François, ALBRECHT-PRIVE Jean, JAGER Jean, MULLER Georges, ROSENBERGER Georges et DOURSTER-MULLER Jacques.

Le Maire donne connaissance d'un arrêté du 30 mai 1896 de la direction impériale de l'arrondissement faisant ressortir les différents problèmes de nos écoles et auxquels il faudra remédier, notamment par :

- l'installation de pissoirs (en français dans le texte) dans le bâtiment scolaire
- l'achat d'illustrations pédagogiques pour la classe primaire. Après mûre réflexion, le Conseil Municipal a décidé ce qui suit :
- Les illustrations appelées aussi images de Strasbourg seront commandées au plus tôt pour la classe primaire mixte.
- L'installation des pissoirs a également été jugée nécessaire. Cependant, la plupart des entrepreneurs étant retenus par la fenaïson et la récolte des céréales, ces travaux ne pourraient s'effectuer qu'à des coûts trop importants pour la commune. De ce fait, le maire va prier la direction impériale de l'arrondissement d'en accepter le report jusqu'à la fin des vacances scolaires d'automne ou jusqu'au 1er octobre de cette année.

### SEANCE DU 15 AOUT 1896

Sous la présidence de M. le Maire, le Conseil Municipal de Ham sous Varsberg s'est réuni ce jour 15 août 1896 pour une discussion minutieuse sur la proposition de plan d'aménagement forestier.

Après mûre réflexion, le plan d'aménagement forestier sera réalisé, conformément à la proposition du garde-forestier, pour une somme de 110 Mark. Le Conseil Municipal souhaite cependant qu'en positions 2 et 3 de ce plan les plantations



La forêt communale

d'épicéas de 3 ans d'âge prévues soient remplacées par des plantations de chênes et de hêtres, les habitants de la commune ayant besoin de ramasser les feuilles pour en couvrir les pommes de terre. En effet, la plantation d'épicéas ferait disparaître peu à peu les arbres feuillus et empêcherait le ramassage du feuillage nécessaire aux prochaines récoltes, jusqu'à le rendre impossible.

### SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOUT 1896

Moi, PROBST Georges, maire de la commune de Ham sous Varsberg, me suis rendu le 30 août 1896 dans la salle de séances habituelle pour examiner les charges des conseillers municipaux élus, suivant le procès-verbal des élections du 14 juin 1896. J'ai appelé les noms des conseillers municipaux élus, dans l'ordre suivant :

1. PROBST Georges, boulanger.
2. JAGER Jean, forgeron.
3. ALBRECHT Joseph-Martin, cultivateur.
4. WEINLAND Michel, cultivateur.
5. ROSENBERGER Georges, cafetier.
6. ALBRECHT Georges, administrateur.
7. ALBRECHT François, cultivateur.
8. ALBRECHT - PRIVE Jean, cultivateur.
9. DOURSTER Jacques, cultivateur.
10. WEBER Jacques, maçon.
11. MULLER Georges, cordonnier.
12. FETIQUE Nicolas, cultivateur.

A l'appel de leur nom, chacun des susnommés s'est approché de moi et, tapant dans la main, s'est engagé en vertu des obligations liées à sa charge, à assumer ses devoirs avec conscience et en toute honnêteté. Après avoir défini de la sorte les obligations de l'ensemble des conseillers municipaux nouvellement élus, j'ai proclamé ces derniers définitivement installés dans leur charge. Suite à quoi la présente a été rédigée et signée par l'ensemble des conseillers municipaux pour attester son authenticité.

### SEANCE DU 4 OCTOBRE 1896

Le Conseil Municipal de Ham sous Varsberg s'est réuni le 4 octobre 1896 dans la salle de séances habituelle, sous la présidence de M. le maire, PROBST Georges, suite à une convocation conforme à la loi.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables présentées par M. Drarrege en ce qui concerne les recettes et dépenses de l'année 1895/96 et, après examen des budgets principal et supplémentaire sur les recettes et dépenses de l'exercice 1895/96, le Conseil Municipal décide la clôture des recettes et dépenses de l'année susdite comme suit :

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| Recettes du budget .....         | 6143,30 Mark |
|                                  | 476,86 "     |
| Total .....                      | 6620,16 "    |
| Excédent du dernier compte ..... | 1130,52 "    |
| Total .....                      | 7750,68 "    |
| Dépenses budgétaires .....       | 7727,74 "    |
| Fonds hors budget .....          | 278,39 Mark  |

Dépenses hors budget ..... 267,09 Mark  
Le budget se solde par une recette excédentaire de 22,94 +  
11,30 = 34,24 Mark.

La séance continue.

Sur proposition de M. le maire, le Conseil Municipal vote les crédits mentionnés ci-dessous d'un montant total de cent quatre vingt dix huit Mark.

|                                              |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|
| 1. Taxes pour chemins .....                  | 10,00 Mark        |
| 2. Frais divers, ventes aux enchères .....   | 10,38 "           |
| 3. Achat de moyens pédagogiques .....        | 37,80 "           |
| 4. Achat de fournitures scolaires .....      | 25,85 "           |
| 5. Frais administratifs forestiers .....     | 43,70 "           |
| 6. Poignée de porte .....                    | 3,58 "            |
| 7. Timbres pour les documents .....          | 3,60 "            |
| 8. Entretien des bâtiments communaux .....   | 38,25 "           |
| 9. Frais de propagande et de publicité ..... | 13,00 "           |
| 10. Entretien du cimetière .....             | 3,94 "            |
| 11. Ensemble de petits frais divers .....    | 8,67 "            |
|                                              | <hr/> 198,77 Mark |

La séance a été close sans autre changement.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE.



*Saint-Avold – L'église protestante*

Le 18 octobre 1896 le Conseil Municipal de Ham sous Varsberg s'est réuni en séance extraordinaire.

M. le maire donne connaissance d'une lettre de la direction impériale de l'arrondissement informant de la création d'une paroisse de confession protestante d'AUGSBOURG à ST.AVOLD. Comme cette paroisse doit englober tout le district de BOULAY, le Conseil Municipal doit se prononcer à ce sujet, en vertu du paragraphe 59 des règlements de la commune.

Vu que la commune de HAM est éloignée de plus de 10 km de ST.AVOLD et en considération du fait qu'aucun protestant n'a élu domicile dans la commune, le Conseil Municipal déclare avoir peu d'intérêt pour la création d'une paroisse protestante d'AUGSBOURG à ST.AVOLD. Il n'a pas d'objection à émettre quant à cette éventuelle implantation mais refuse catégoriquement toute participation aux frais d'un culte protestant.

La séance continue.

Par courrier du 30 septembre de cette année, M. le directeur de l'arrondissement, assurant par ailleurs la présidence de la caisse d'assurance du bétail, annonce une décision concernant la rémunération de 10 % accordée aux secrétaires de mairie des communes assurant 10 têtes et plus de bovins. La caisse a tellement été sollicitée, suite aux nombreuses indemnités versées aux assurés suite à leurs pertes de bovins, qu'elle ne pourra plus pourvoir à cette dépense à l'avenir.

Le Conseil Municipal est prié de voter cette dépense, dans l'intérêt des éleveurs de bovins.

M. le maire informe que 22 propriétaires de la commune auraient assuré l'ensemble de leur cheptel de plus de 40 têtes à la caisse et que le vote de cette dépense ne pouvait être que recommandé dans l'intérêt même de ces éleveurs au nombre croissant. A l'exception de la voix du maire le Conseil Municipal décide de refuser cette proposition.

La séance continue.

Après lecture de la décision d'octobre 1896 de M. le président de la Lorraine, le maire élu, M. PROBST Georges s'est approché du plus âgé des conseillers municipaux, M. ALBRECHT-MITSCH François et, tapant dans la main, s'est engagé à remplir avec conscience et en toute honnêteté les obligations liées à sa charge. Suite à quoi l'adjoint au maire, ALBRECHT Jean-Martin s'est approché du maire et, tapant dans la main, s'est engagé en vertu des obligations liées à sa charge à remplir ces dernières avec conscience et en toute honnêteté. Après avoir défini de la sorte les obligations des deux susnommés, ces derniers ont été définitivement installés dans leur charge et la présente a été rédigée et signée par l'ensemble des conseillers municipaux.

## il y a 70 ans : 1926

Après les différentes séances du conseil municipal de 1925, nous allons aborder les quatorze réunions du conseil de l'année 1926, le maire, M. Weinland Georges ayant été élu en mai 1925. Suite aux différentes recherches dans les archives de la commune sur les écrits du registre, treize feuillets composent l'année 1926.

### \* Première réunion de l'année 1926, le 3 janvier.

Le maire donne lecture d'une circulaire de M. le préfet concernant l'augmentation des honoraires aux personnels chargés des cours. Le conseil décide de porter le taux de l'heure à 6,50 F et d'attribuer aux maîtres une prime suivant le pourcentage de fréquentation.

A propos de l'exploitation du chemin vicinal de Ham à Hargarten par la société la Houve, la dégradation par le transport des lourds camions, le conseil demande que la société la Houve soit mise en demeure de remettre en état et à ses frais le chemin, que la société prenne à son compte les trois quarts des frais annuels de l'entretien du chemin vicinal. Le maire reçoit mandat du conseil municipal afin d'entrer en pourparlers avec la société la Houve pour régler cette affaire.

### \* Délibération du 7 février 1926.

Etaient présents : M. le maire avec neuf conseillers.

- Vu la circulaire de M. le préfet en date du 11 janvier concernant les frais du dénombrement de la population, le conseil vote pour les dépenses : 30 centimes par habitant, et la somme de 6 F pour la fourniture des imprimés.
- Après les plaintes de la population sur la révision des compteurs d'électricité (les compteurs affichent le double des chiffres précédents), le conseil demande une contre révision aux frais de la commune par un contrôleur approuvé et assermenté.

### \* Délibération du 14 mars 1926.

- Le conseil municipal décide la mise en place de la commission pour l'admission au corps de sapeurs-pompiers.
- Les travaux et livraisons à effectuer aux chemins vicinaux précédant l'exercice de 1926, les moyens ordinaires produits des prestations s'élevant à 7000 F.
- Le conseil décide de maintenir sa décision du 14 juillet 1925 concernant la prime de natalité, réunie à la prime accordée par le conseil général, et payée par les soins du gouvernement conformément à la circulaire préfectorale du 1er février 1926.

### \* Délibération du 4 avril 1926.

- Le maire soumet au conseil le décompte établi par le receveur



pour l'exercice 1924 avec toutes les annexes et pièces justificatives, avec la remarque qu'il a examiné le décompte conformément à l'instruction ministérielle du 30 mars 1896, et qu'il n'a rien trouvé à objecter.

- Après l'examen du décompte le maire se retire et le conseil délibère pour l'exercice 1924 ; sur le décompte et les dépenses il n'y a rien à objecter.

- Le conseil décide la pose d'un candélabre électrique dans la rue dite "Ecken" et accepte le devis présenté le 26 mars 1926 pour la somme de 260 F.

#### \* Délibération du 23 mai 1926.

- Le conseil municipal sollicite M. le préfet de la Moselle pour les nombreuses plaintes de la population en ce qui concerne les compteurs électriques, depuis la dernière révision en août 1925, d'avoir la bienveillance de s'interposer pour qu'une contre révision des compteurs soit effectuée par un technicien assermenté et indépendant.

- Une demande de bois de M. Weber-Dourster François, dont la maison détruite par un incendie le 16 mai. Comme le sinistré est peu fortuné, le conseil est d'avis que la demande soit prise en considération et prie l'administration forestière de permettre l'abattage de 4 m<sup>3</sup> d'épicéa, à la taxe la plus réduite.

#### \* Délibération du 27 juin 1926.

- En date du 11 janvier 1925 le conseil municipal avait demandé d'établir des canalisations dans la rue dite "Ecken". Vu l'état actuel des finances, le conseil décide de remettre l'exécution des travaux à l'exercice de 1927.

- Le conseil municipal décide d'accorder à M. Muller Goldite Jacques scieur, une subvention de 100 F pour l'établissement d'un branchement d'éclairage électrique, vu que le poteau sera utilisé plus tard pour la basse tension du village.

#### \* Délibération du 1er août 1926.

- Le premier magistrat soumet à l'appréciation du conseil la question de savoir si la commune devait passer un contrat avec l'administration hospitalière afin de pouvoir réserver des lits, pour le traitement des malades. La grande majorité des habitants est membre d'une caisse de secours en cas de maladie, le conseil décide qu'il n'y a pas de nécessité de passer un contrat avec un hôpital.

- La facture pour la réparation des chéneaux de la toiture de l'église se montant à 2 682 F, est approuvée et M. le maire est autorisé à mandater le montant.

- Le conseil municipal décide d'accorder le secours pour famille nombreuse à M. et Mme H. J. qui ont cinq enfants en dessous de 13 ans.

#### \* Délibération du 15 août 1926.

- Sur la proposition de M. le maire, le conseil décide d'accorder à la société des sapeurs-pompiers de la commune une subvention de 250 F pour le deuxième semestre 1926.

- Le conseil décide de procéder à la division de la nouvelle section du cimetière et à l'installation d'une nouvelle croix de mission. Les fonds seront en partie recueillis par une quête à domicile, le reste sera couvert par la commune.

#### \* Délibération du 28 août 1926.

- M. le maire soumet à l'appréciation du conseil, différents plans et devis concernant l'installation d'une croix de mission dans le



Mission Kridz du cimetière

cimetière. Le conseil arrête son choix sur un monument relevant à 5200 F.

- Le maire présente au conseil le décompte pour 1925, présenté par le percepteur avec toutes les pièces justificatives, avec la remarque qu'il a examiné le décompte conformément à l'instruction ministérielle du 30 mars 1896, et qu'il n'a rien trouvé à objecter. Après examen du décompte et des dépenses par le conseil il n'y a pas d'objection de la part des élus.

- Le premier magistrat présente au conseil une demande de la société Alsacienne et Lorraine d'électricité, demeurant à Metz afin d'obtenir la conversion par l'Etat, avec déclaration d'utilité publique, d'une distribution d'énergie électrique aux services publics, dans les zones du département et en particulier dans la commune de Ham sous Varsberg. Le conseil déclare n'avoir aucune objection à la demande de la société Alsacienne d'électricité.

#### \* Délibération du 05 septembre 1926.

- Le maire soumet à l'appréciation du conseil un projet d'abonnement pour le règlement des subventions, par la société des mines de la Houve, pour les dégradations causées au chemin vicinal de Ham à Hargarten soit :

En 1926 : 15 000 F

En 1927 : 1 000 F

En 1928 : 1 000 F.

- Le conseil est d'avis que les propositions du projet sont insuffisantes, pour les années 1927, 1928. Le conseil municipal ne peut donner son consentement que pour l'année 1926. Dans les prochaines années les redevances pour dégradations dues au trafic par camion, seront fixées d'année en année.

#### \* Délibération du 31 octobre 1926.

- Le conseil municipal décide que les quatre jours de congés mobiles seront répartis de la manière suivante : deux jours pour les lundi et mardi de la fête patronale le 15 et 16 septembre 1926, deux jours les mardi et mercredi de la Pentecôte.

- Un avis favorable est donné par le conseil pour le calcul de la redevance annuelle à verser au trésor pour la gestion de la caisse municipale à partir du 01 janvier 1926, soit 1593 F.

#### \* Délibération du 21 novembre 1926.

- M. Oulrich Pierre est désigné par le conseil comme membre, pour la révision de la liste électorale, et M. Kintzler Etienne et M. Massonnet Jean comme membres de la commission de jugement.

- Le conseil donne son approbation pour l'achat du matériel d'incendie pour la somme de 14153 F.

#### \* Délibération du 5 décembre 1926.

- M. le maire invite le conseil à procéder à l'élection de deux délégués pour les élections sénatoriales du mois de janvier 1927. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second tour. Au second tour, M. Weinland Georges a obtenu la majorité absolue, et déclare accepter le mandat. Au troisième tour M. Massonnet Jean a obtenu la majorité relative et déclare accepter le mandat. Il a été procédé dans les mêmes formes à l'élection d'un suppléant ; a été proclamé élu M. Weber Nicolas qui déclare accepter le mandat.

- Le conseil municipal vu l'avertissement de M. le sous-préfet, note pour l'année 1927 la somme de 13 400 F pour l'entretien du chemin vicinal de Ham à Hargarten.

#### \* Délibération du 19 décembre 1926.

- M. Mitsch, adjoint, donne connaissance du devis des travaux à effectuer au chemin vicinal de Ham à Hargarten qui a été fortement dégradé par les lourds camions de la société la Houve, le total des travaux se monte à 20.000 F. Le conseil déclare accepter le devis, toutefois il exprime le désir que l'adjudication des matériaux et du transport se fasse en mairie de Ham.

# La forêt communale

Nous vous parlons cette année de la forêt communale car il s'agit d'une année charnière : le plan d'aménagement 1965-1995 est venu à échéance et le CM a eu à se prononcer sur l'aménagement 1996-2011.

A cette occasion, les techniciens de l'ONF ont réalisé un très gros travail, remercions M. Ducros, chef de division à St Avoird, M. Bauer, chef du groupe technique à Hargarten et M. Kremer, chef du triage de Boucheporn.

Le plan d'aménagement est un document établi pour 15 ans, garant d'une continuité indispensable à la forêt, par delà le changement de gestionnaires et le renouvellement des Conseils Municipaux. Son objectif est de cadrer et d'orienter les différentes interventions souhaitables confrontées aux contraintes qui peuvent peser sur un massif forestier. Il se traduit par un programme de travaux (entretien) et des coupes (amélioration ou régénération) à mener tout au long de son application. Ce programme découle lui-même de diverses analyses associées à une étude du contexte général de la forêt. Ces analyses permettent d'appréhender l'ensemble des potentialités de la forêt, ainsi que les contraintes s'y rapportant.

La forêt de Ham s'étend sur 65,17 ha. Elle se compose d'un seul massif, situé au nord du village, jouxtant le sud de la forêt domaniale de La Houve. Sur le ban communal nous avons donc 65,17 ha de forêt communale et 46,77 ha de forêt domaniale, soit un total de 111,94 ha.

Les 8 parcelles s'étalent en partie sur un plateau (parcelles 3 et 4) mais surtout sur des pentes rapides entre 225 et 332 m d'altitude.

Les sols sont le plus souvent sablo-limoneux, parfois sableux ou argilo-limoneux. Ils sont propices à la culture forestière pour plusieurs essences, en particulier le chêne et le hêtre. Ci-après un tableau récapitulatif sur le peuplement actuel et futur.

|                  | Superf<br>en ha | % de la forêt |      |              |
|------------------|-----------------|---------------|------|--------------|
|                  |                 | 1996          | 2011 | à long terme |
| Hêtre            | 21              | 32            | 27   | 12           |
| Epicéa           | 17              | 26            | 26   |              |
| Pin sylvestre    | 12              | 19            | 29   |              |
| Chênes           | 10              | 15            | 19   | 80           |
| Douglas          | 3               | 5             | 5    |              |
| Autres feuillus* | 2               | 3             | 4    | 8            |
| Total            | 65              | 100           | 100  | 100          |

\* Aulne glutineux, peuplier, bouleau, charme, merisier, érable, sycomore, alisier terminal.

En-dehors des arbres, la forêt abrite également du gibier : chevreuil, renard, lièvre etc ... d'où l'exercice traditionnel de la chasse (chevreuil, sanglier) qui doit être maintenu au niveau actuel pour conserver un équilibre sylvo-cynégétique satisfaisant.

Notre forêt est traitée de la même manière par des aménagements successifs depuis 1905 ; il ne subsiste que



25 % de TSF (taillis sous futaie : arbres issus directement des semences, les coupes sont organisées pour donner à l'ensemble du peuplement une structure de futaie avec des sujets dont les fûts (troncs) sont individualisés et élargués).

Son exploitation est sujette à des contraintes :

- sensibilité des "sapinières" aux attaques parasites
- exploitation difficile des éclaircies dans les versants accentués
- forte sensibilité paysagère de la plus grande partie du massif.

Dans les années à venir, les forestiers vont nous préconiser annuellement, comme cela se faisait déjà, les travaux à réaliser dans un EPC (état prévisionnel des coupes) et leur programme de travaux :

- continuer le passage à la futaie régulière grâce à la régénération naturelle des plus vieux peuplements, surfaces prévues 9 ha dont une partie de coupe et replantation de peupliers dans les parcelles 6a et 5a,
- réaliser les travaux nécessaires pour un développement rationnel (dégageants, nettoisements, dépressage, élagage des régénérations naturelles et artificielles).

Tout cela se traduira par une récolte en bois d'environ 490 m<sup>3</sup> par an, soit environ 7,5 m<sup>3</sup> par ha par an. Il y a là du bois d'œuvre pour le sciage, du bois industriel pour la fabrication de la pâte à papier, du bois de chauffage. Il y aura donc encore du travail pour les amateurs de bois d'affouage... (priorité aux habitants de la commune). Signalons que le bilan annuel prévisionnel peut se résumer ainsi :

- recettes 56.000 F/an
- dépenses 22.000 F/an
- Net 34.000 F/an soit environ 530 F/ha/an.

Les trois objectifs : production de bois, accueil du public, conservation des espèces peuvent être obtenus conjointement sur la forêt communale. La forêt qui joue un rôle important d'accueil du public, représente un patrimoine pour les habitants ; elle fait partie intégrante du paysage local. L'ONF, avec ses "jardiniers" de la forêt seront toujours là pour nous conseiller judicieusement.





## Histoire locale :

# le cimetière communal

Jadis, les sépultures de nos ancêtres se faisaient principalement autour de l'église d'où le nom de "Kichhof" ou "Kiriof" dans le patois local (cour de l'église). Certains notables étaient inhumés dans l'église même, on a ainsi relevé :

- Christian ALBRECHT décédé en 1771.
- A l'entrée, côté gauche, repose la veuve Fried. ZOLLY née M. Marg. STEUS d'une famille noble de Trèves, décédée au Presbytère.
- En face, il y a un tombeau des RENAULD, baillis du château de Varsberg.

Le village s'agrandissait, le cimetière également. En 1820, l'église a été agrandie, du coup le cimetière devint trop exigu. Il ne restait plus qu'un chemin de ronde très étroit. La présence d'un ossuaire, qui par sa fonction remplaçait un nombre important de tombes, ne changeait rien à la situation. C'est au cours d'une visite épiscopale, le 2 août 1848 que l'évêque a proscrit le cimetière. La proscription devint définitive à partir du 1er août 1849. La commune se vit dans l'obligation de trouver un emplacement pour y construire un nouveau cimetière.

Avant de poursuivre l'histoire, signalons que les emplacements de ce "Kirchhof" sont encore visibles, en l'occurrence une partie du terrain entre la rue de l'église et le clocher, tout comme le terrain surélevé à l'arrière de l'église.

Les registres de délibérations du conseil municipal reviennent très souvent sur le cimetière.

Dans sa séance du 2 Août 1849, le seul point à l'ordre du jour était la réfection du mur du cimetière, on alloue une somme de 200 F pour ces travaux.

Le 2 décembre 1849, la maire prend un arrêté en quatre articles :

- il est recommandé aux citoyens de se comporter avec décence et convenance
- il est interdit de s'y réunir, d'y pénétrer en escaladant le mur, de dégrader les tombes, d'y arracher plantes et arbustes,
- il est enjoint à tous les habitants d'interdire l'accès au cimetière à tous les bestiaux,
- les gardes champêtres sont chargés de veiller à la rigoureuse exécution de la présente.

Le 15 juin 1853, le cimetière actuel ayant été interdit par Monseigneur l'Evêque de Metz, le conseil municipal, après avoir bien examiné cette question, décide qu'il y a lieu de prévoir au remplacement du cimetière actuel, attendu que sa surface est insuffisante, la population étant trop considérable. Il y a urgence pour créer les ressources nécessaires. Le conseil



La morgue en 1987

municipal demande au préfet l'autorisation de vendre cinq pièces d'une contenance totale d'environ 5,5 ha pour 3830 F.

Le 21 avril 1854 le conseil municipal décide de l'emplacement du nouveau cimetière, ce sera au canton Graesgen.

Le 21 mai 1854 il est décidé d'acheter le terrain au prix fixé par les experts, c'est à dire 12 F de l'are. Le 13 août on vend le pré de cinq ha de la Nachtweide évalué à 3000 F.

Le 10 août 1863 le Conseil Municipal apprend que les terrains achetés à Jean Prive en juin 1854 pour 68,16 F ne sont toujours pas payés et s'acquitte de la dette, y compris les intérêts d'un montant de 5 % à verser aux héritiers.

Le 10 mars 1870 nouvel arrêté du maire, cette fois relatif aux concessions du nouveau cimetière. On apprend dans cet arrêté que dans le cimetière il y a une partie réservée pour les concessions temporelles ou perpétuelles pour les personnes qui en font la demande, le prix ayant été fixé le 07-11-1869 (il y a également des sépultures gratuites).

Le plan du cimetière a été enregistré le 28-01-1870 ; il est prévu pour 320 emplacements de 2 x 1 mètres. Avant d'élever un monument, les concessionnaires sont priés d'acquitter leur dû sous peine de se faire enlever les croix par l'administration.

On a maintenant un cimetière pour un demi siècle, les parties correspondantes sont notées **partie 1 sur le plan**.

Mais les mêmes problèmes reviennent.

Le 24.10.1911 : projet d'achat d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière.

Le 01.11.1911 : achat d'un terrain pour 818 Marks.

Le 09.04.1916 : on reparle du vieux cimetière autour de l'église qui est très dégradé. Le mur est détruit, une grille protège les tombes, on y trouve même de l'outillage agricole...

Le 13.1.1918 : nettoyage et rangement sur ce vieux cimetière.

Le 21.1.1920 : le conseil municipal donne son accord de principe pour l'agrandissement du cimetière. Il charge le maire à faire établir un plan et devis. 2300 F avaient déjà été prévus à cet effet sur le budget de 1919. La commune possède déjà les terrains.

On retrouve encore une délibération relative au cimetière lors de la séance du 22.5.1938.

"Pour régulariser la situation devenue intenable au nouveau cimetière, et pour forcer les concessionnaires à se diriger strictement d'après les indications du conseil municipal concernant la tombe, le conseil municipal décide de faire aux frais de la commune un alignement en béton et de majorer proportionnellement les frais de concession".

#### Partie 2 sur le plan.

En 1949 un nouveau projet d'agrandissement est prévu.

Le professeur DUBOIS se déplace de Nancy à Ham sous Varsberg pour une enquête géologique. L'autorisation des travaux date de 1950.

Le programme a été subventionné à hauteur de 10 % en 1953. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise François BACH de Saint Avold. A la réception provisoire, le montant des travaux atteignait 1 316 000 F.

#### Partie 3 sur le plan.

Notons ensuite que le 9.6.1961 il a été procédé par les soins du "service pour l'entretien des sépultures militaires allemandes en France" à l'exhumation de cinq dépouilles de militaires allemands, dont les restes mortels reposaient sur le territoire de la commune de Ham sous Varsberg (Moselle). Ces corps ont été transférés et inhumés au cimetière militaire allemand de Niederbronn.

En 1985, nouvel agrandissement et encore un nouveau cimetière, le quatrième du Graesgen. De plus il y a la morgue dont le montant des travaux s'est élevé à 758 600 F (architecte J.M. FESTOR à Creutzwald). Nous avons relevé seize entreprises intervenantes dont deux de Ham sous Varsberg : André VANI pour la menuiserie. Lucien BOUTRON pour les luminaires et l'électricité.

#### Partie 4 sur le plan.

Les travaux se poursuivent en 1994 avec la réfection du mur nord du cimetière, qui s'est écroulé. Dans sa séance du 9.5.1994, le conseil municipal a décidé de le faire reconstruire par les services techniques de la commune (voir bulletin 1994 page 15). De même, en 1996, le conseil municipal a décidé de faire réaliser des travaux d'étanchéité à la Morgue. Ils ont été confiés à l'entreprise "Toitures de France" de Ham sous Varsberg pour un montant de 13 990 F. Par la même occasion, les services techniques municipaux et les stagiaires vacances ont réalisé des travaux de peinture.

Avant de terminer ce tour d'horizon, donnons quelques informations. Le règlement municipal sur la police des inhumations et des cimetières a été mis en place le 14.2.1985.

Il est constitué de 5 titres avec trente neuf articles.

|                                                     |           |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| Titre I : Dispositions générales .....              | A 1 à 10  |
| Titre II : Inhumation en terrain concédé .....      | A 11 à 26 |
| Titre III : Exhumation .....                        | A 27      |
| Titre IV : Monuments et signes funéraires .....     | A 28 à 37 |
| Titre V : Entretien du cimetière et des tombes .... | A 38 à 39 |

Ce règlement est consultable à la mairie.

Actuellement l'occupation de la morgue, qui a été déclarée dépositaire par le Conseil Municipal du 16.9.96, est gratuite pour les habitants. Les familles extérieures sont redevables de 500 F depuis le 1.4.1993.

Le montant des concessions doubles est de 700 F pour trente ans, délibération du 30.7.1986, celle des simples est de 350 F pour trente ans, délibération du 7.8.1995.

Sur le plan du cimetière que nous avons reproduit vous pourrez noter :

Partie 1 mise en service vers 1860 : 159 tombes

Partie 2 mise en service vers 1925 : 171 tombes

Partie 3 mise en service en 1955 : 183 tombes

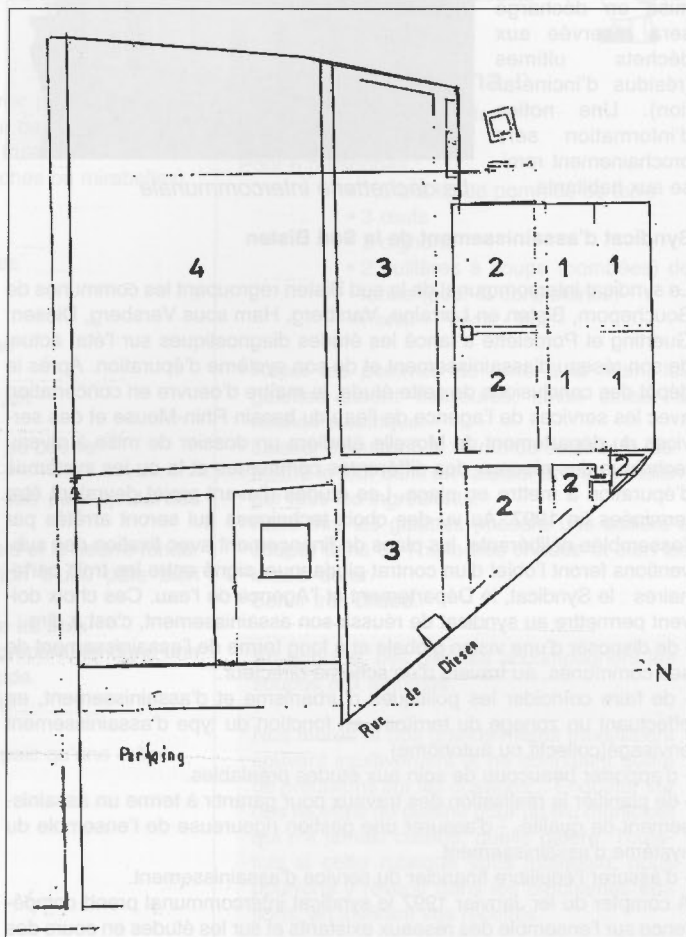
Partie 4 mise en service en 1986 : 40 tombes actuellement  
Soit environ 550 tombes.

L'évolution du cimetière suit l'évolution de la population ; quel sera son avenir ?

Comment comparer les 550 concessions et les 950 foyers de la commune ?

#### Références :

- Archives communales, registres des délibérations du conseil municipal,
- Touba "Ortsgeschichte Lothringens Warsberg-Ham 1910",
- Article du correspondant local paru dans le Républicain Lorrain le 1.11.1991 en collaboration avec M Auguste ALBRECHT.





# Infos en vrac

## La nouvelle déchetterie intercommunale

La nouvelle déchetterie intercommunale implantée à Creutzwald a ouvert ses portes. La commune de Ham-sous-Varsberg ayant adhéré au groupement de communes, ses habitants peuvent s'y présenter les lundis et samedis de 9h à 12 h et de 13h30 à 19h du mardi au vendredi de 13 h 30 à 19 h. la déchetterie sera fermée les jours fériés. Dès l'arrivée des utilisateurs à la déchetterie, rue de Saint-Four, à proximité du centre Leclerc. Le gardien leur demandera un justificatif de domicile. Il vérifiera le chargement des véhicules et notamment le contenu des sacs plastiques avant leur dépôt dans une benne. Il guidera les usagers pour le tri, les renseignera et les aidera au déchargement de leurs véhicules. Par ailleurs, les usagers auront quelques contraintes : accès interdit aux bungalows, interdiction de stationner sur la partie basse des quais, vidanger proprement, interdiction de faire de la récupération, interdiction de fumer. On pourra se débarrasser de ses déchets dans huit bennes différentes : gravats, déchets végétaux, papiers, cartons, métaux, objets encombrants, bois, huiles usagées (de moteur et de cuisson), verre. Les déchets spéciaux seront déposés dans les bungalows par le gardien : produits inflammables, colles, cires, détachants, diluants, solvants, vernis et même les médicaments, les acides, antirouilles, produits de nettoyage, détergents, désherbants, lessives alcalisées, soude, batteries d'automobiles, piles boutons... Les dépôts sont gratuits pour les habitants de Ham-sous-Varsberg. Cette déchetterie est un premier pas vers la collecte de l'an 2000. Il s'agit maintenant de recyclage et de valorisation. La mise en décharge sera réservée aux déchets ultimes (résidus d'incinération). Une notice d'information sera prochainement remise aux habitants.



La déchetterie intercommunale

## Syndicat d'assainissement de la Sud Bisten

Le syndicat intercommunal de la sud Bisten regroupant les communes de Bouchepon, Bisten en Lorraine, Varsberg, Ham sous Varsberg, Diesen, Guerting et Porcellette a lancé les études diagnostiques sur l'état actuel de son réseau d'assainissement et de son système d'épuration. Après le dépôt des conclusions de cette étude, le maître d'oeuvre en concertation avec les services de l'agence de l'eau du bassin Rhin-Meuse et des services du département de Moselle étudiera un dossier de mise à niveau technique des réseaux des différentes communes et le ou les systèmes d'épuration à mettre en place. Les études d'avant-projet devraient être terminées fin 1997. Au vu des choix techniques qui seront arrêtés par l'assemblée délibérante, les plans de financement avec fixation des subventions feront l'objet d'un contrat pluriannuel signé entre les trois partenaires : le Syndicat, le Département et l'Agence de l'eau. Ces choix doivent permettre au syndicat de réussir son assainissement, c'est à dire :

- de disposer d'une vision globale et à long terme de l'assainissement de ses communes, au travers d'un schéma directeur.
- de faire coïncider les politiques d'urbanisme et d'assainissement, en effectuant un zonage du territoire en fonction du type d'assainissement envisagé (collectif ou autonome)
- d'apporter beaucoup de soin aux études préalables.
- de planifier la réalisation des travaux pour garantir à terme un assainissement de qualité.
- d'assurer une gestion rigoureuse de l'ensemble du système d'assainissement.
- d'assurer l'équilibre financier du service d'assainissement.

A compter du 1er Janvier 1997 le syndicat intercommunal prend compétence sur l'ensemble des réseaux existants et sur les études en cours des

communes concernées. Pour lui permettre de prendre en charge les premiers frais qui concernent le fonctionnement, les études (topographie, géologie, étude diagnostic), les premiers travaux, le syndicat a décidé :

- d'harmoniser la redevance d'assainissement au montant de 3,50 F par mètre-cube d'eau consommé.
- Les travaux de branchement seront réalisés par une entreprise choisie par le syndicat et les frais seront facturés au demandeur au montant réel des travaux augmentés de 10 % pour frais de structure.
- La taxe de dispense de fosse septique a été fixée à 4 000 F.
- La prise en charge des réseaux d'eaux pluviales.

Ces mesures doivent permettre au syndicat de poursuivre les études en cours et de prendre en charge les premiers travaux de rénovation de réseaux urgents compte tenu de la réfection programmée de certaines portions de route.

## L'UNIVERSITE POPULAIRE DE MOSELLE (tél. 03 87 82 03 03)

### "Apprendre ensemble"

(Première opération pilote en Moselle Est.)

### DEFINITION

L'Université Populaire de Moselle est une association, à but non lucratif (loi 1908), qui contribue au perfectionnement des connaissances générales et d'ordre professionnel dans des domaines aussi vastes et variés que la remise à niveau scolaire, les langues, l'informatique, la culture, les arts, le social, l'hygiène, les tâches ménagères, les loisirs, le sport... L'Université Populaire de Moselle bénéficie du soutien et du parrainage de l'Université Populaire du Rhin et de la Volkshochschule de Sarre.

### L'Université Populaire de Moselle est ouverte à toutes et à tous :

- sans sélection préalable
- avec des activités multiples
- à des tarifs modiques

### L'Université Populaire de Moselle c'est aussi :

- une équipe de bénévoles et de permanents disponibles et dynamiques
- des animateurs et enseignants compétents, motivés et passionnés
- un lieu ouvert sur la culture, la formation, la communication, l'amitié et la convivialité

### Bureau de l'association :

Monsieur Arthur ALBERT Membre d'honneur  
Docteur Jean SCHULER Président  
Madame Marie-Luce MATUSZEWSKI 1ère Vice-Présidente  
Monsieur Bruno NEUMANN 2ème Vice-Président  
Monsieur Raymond BOUTOU 3ème Vice-Président  
Monsieur Serge BIES Secrétaire  
Monsieur Jean-Jacques SOLDA Trésorier  
Monsieur Armand GAMBS Assesseur  
Monsieur Marc GRASSE Assesseur  
Monsieur Jean MARINI Assesseur  
Monsieur Lothaire BECK Assesseur

### L'Université Populaire de Moselle permet :

- de compléter sa culture générale
- d'améliorer sa vie quotidienne
- d'acquérir des savoir-faire particuliers
- de reprendre des études
- de s'intégrer dans la vie professionnelle

### FONCTIONNEMENT

L'Université Populaire de Moselle fait appel à des animateurs reconnus et spécialisés dans leurs domaines d'intervention. Ils dispensent un certain nombre d'heures de cours, sur une durée déterminée en fonction de l'activité enseignée et de l'objectif à atteindre. Les horaires des cours sont suffisamment souples pour ne pas entraver l'activité professionnelle et familiale. Les Universités Populaires s'adressant à un large public, le coût des formations, à proximité du domicile, est à portée de tous les budgets.

### INSCRIPTION AUX COURS

Afin de s'inscrire à un cours dispensé à l'Université Populaire de Moselle,



il suffit de remplir un formulaire d'inscription disponible dans ses locaux. Elle n'est enregistrée qu'une fois le paiement effectué. Les cours débuteront le 1er Octobre 1996.

#### PROGRAMME :

|                |                               |
|----------------|-------------------------------|
| Français       | Anglais                       |
| Droit public   | Remise à niveau scolaire      |
| Informatique   | Environnement                 |
| Ecole du dos   | Musique                       |
| Communication  | Peinture sur Soie             |
| Ornithologie   | Dessin                        |
| Allemand       | Travaux manuels               |
| Mathématiques  | (poterie, sculpture sur bois, |
| Hygiène, santé | mosaïque, émaux...)           |

#### ACCUEIL

L'Université Populaire de Moselle vous accueille à l'Espace Formation Emploi de L'Hôpital (E.F.E.H.) au 59a, rue de la Gare - 57490 L'HOPITAL.

**Contacts :** Mme Isabelle LESNIEWSKI, Mlle Nathalie KOPP

**Téléphone :** 03 87 82 03 03

**Ouverture :** du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h30 à 18h 30, le samedi de 9h à 12h.



Le jury des maisons fleuries

## Le fleurissement

Cette année, désireux de faire de Ham sous Varsberg un "village fleuri", le conseil municipal a décidé de participer au concours départemental des villes et villages fleuris Parallèlement, nous avons organisé un concours communal.

Le jury cantonal est passé le 11 juillet, le jury communal le 17 juillet.

Le jury communal, constitué cette année par Marguerite KHELIFA, Hélène RESLINGER, Armand GAMBS, Christian LEROUX, Paul TOURSCHER, Joseph RONDINI, a classé les quarante participants (ce qui est un très bon taux de participation pour une première).

#### Catégorie Maisons et Jardins

TOUCHER Marie M.

BOUGIE Daniel

PERSEM Albertine

LOZNIOWSKI Bruno

ULMER Jacqueline

OLIER Nicolas

Mme SCHREIBER Brigitte a obtenu le 2<sup>e</sup> prix d'arrondissement dans la catégorie Immeubles Collectifs. Félicitations !

#### Catégorie Balcons et Terrasses

WAGNER Alice

SCHREIBER Brigitte

MAILLARD Nadine

Catégorie Commerces

BECKER Joëlle

Félicitations à tous et bonne continuation aux non primés, ils le seront peut être lors de la prochaine édition.

Le 28 novembre tous les candidats ont été invités à une petite réception avec distribution des diplômes, d'une photo et d'un rosier pour chaque participant.

Nous remercions également les riverains qui se sont occupés bénévolement et avec assiduité des vasques fleuries placées près de leurs demeures.

Un village est fleuri grâce à la contribution de ses habitants, ils ont donné l'exemple : BRAVO !

Fleurir sa commune, c'est agir en faveur de la qualité de la vie de ses habitants. C'est aussi choisir de donner une image souriante et accueillante à tous les hôtes de passage. Enfin c'est faire un beau geste qui se révèle bénéfique à l'ensemble de la commune.



## ●●●●●●●● Carnet de recettes ●●●●●●●●

Cette année nous innovons, voici quelques recettes de cuisine typiquement locales. "Les recettes sont héritées des mères et des grands-mères, transmises de bouche à oreille, de main à main, fruit de la mémoire des vieux, seules archives des pauvres gens". (Cl. THOUVENOT).



### Hammer Brei : Pudding hamois

#### Recette 1 : Ingrédients :

- 1/2 litre de lait
- 100 g de farine
- 60 g de sucre
- 100 g d'eau
- Arôme au choix : beurre, cacao, jaune d'œuf, rhum...

- Dans une casserole, délayer la farine dans l'eau et rajouter le sucre, bien mélanger pour éviter les grumeaux.
- Verser sur ce mélange le lait chaud, doucement tout en remuant.
- Porter le tout à ébullition, au premier bouillon éteindre.
- Aromatiser à votre goût et servir chaud ou froid.

#### Recette 2 : Ingrédients :

- 1 litre de lait
- 50 à 100 g de semoule de blé (selon consistance désirée)
- 150 g de sucre
- 1 noix de beurre
- Arôme au choix

- Porter à ébullition le lait sucré.
- Y jeter la semoule en pluie
- Cuire à feu doux 10 mn tout en remuant.
- Ajouter le beurre.
- Aromatiser au choix.

#### Variantes :

- Possibilité de laisser durcir puis découper et passer au four après avoir beurré un plat.
- A manger froid avec des fruits en conserve de la dernière récolte (quetsches ou mirabelles).

### PannKuche : Crêpes

Pour 10 à 12 crêpes env.

- 150 g de farine
- 1 peu de sel
- 2-3 verres de lait
- 2-3 œufs
- 1 grosse noix de beurre

- Mélanger la farine et le sel, puis ajouter les œufs un à un.
- Rajouter un peu de lait froid et le beurre fondu.
- Fouetter jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse et liquide.
- Laisser reposer une heure au frais
- Verser une louche de la préparation dans une poêle avec de l'huile chaude.
- Faire dorer des deux côtés

Le "PannKuche" est plus épais qu'une crêpe.

### GrumpaKegelcha :

Galettes de pommes de terre

Pour 6 personnes :

- 1,5 à 2 kg de pommes de terre
- 3 œufs
- 3 oignons
- 2 cuillères à soupe (bombées) de farine (pour la consistance)
- Persil - Poivre - Sel

- Râper les pommes de terre à la main, les galettes seront meilleures, sinon utiliser le hachoir électrique.
- Laisser égoutter 5 à 10 mn ou soutirer le jus.
- Mettre le tout dans un saladier et bien y mélanger tous les ingrédients.
- Faire frire les galettes (mesure une cuillère à soupe) dans de l'huile très chaude et bien les laisser dorer.
- Servir très chaud.

En principe, ces galettes accompagnent les soupes aux légumes.

Nos mères et nos grands-mères travaillaient souvent intuitivement et ne donnaient guère de précisions sur les dosages... Enquêter sur des recettes de cuisine pour un élu municipal qui n'a jamais cuisiné, quelle galère. Toutefois si cette rubrique vous intéresse, nous pourrions y revenir dans les prochaines éditions, en insérant vos recettes.



# Vie associative

## Les amis de Lussac

1997 sera un moment fort pour l'association avec l'accueil durant le week-end du 15 août de nos amis lussacois. En vue de cette rencontre, de nombreuses manifestations ont été organisées en 1996. Courant février l'exposition sur les indiens des Andes a attiré une assistance intéressée et friande de la culture des indiens du Pérou. Au mois d'avril, le banquet annuel, animé par Daniel et Alain fut une belle réussite de même que la fête forestière du 16 juin, lors de laquelle les Twirling et Tricot clubs nous ont fait une démonstration de leurs talents. Qu'ils en soient encore remerciés. Le 13 juillet, le bénéfice du bal populaire, organisé conjointement avec la municipalité, a été versé au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Cette action de bienfaisance sera reconduite, tout comme la participation à la vente des brioches de l'amitié.

L'association s'est également dotée d'un jeu de quilles, qu'elle se propose de louer au prix de 300 F à tout demandeur. Le 25 septembre, l'assemblée générale, suivie par la quasi totalité des membres, a reconduit le comité et décidé des manifestations pour 97. A savoir une animation culturelle en hiver, le repas dansant le 13 avril, une fête forestière le 22 juin, le bal du 14 juillet avec la municipalité, l'accueil des "Amis de Ham" du 13 au 17 août et pour clore la saison un concours de quilles le 7 septembre à l'occasion de la kirb. 80 adhérents sont à jour de leur cotisation et le comité invite toute personne qui veut nouer ou renouer des liens avec cette Vienne accueillante, à les rejoindre.



Photo R.L.

## Club IDéale DS Lorraine

32 Impasse des Champs  
57 880 HAM SOUS VARSBERG  
Tel : 03 87 82 51 58

### QUI SOMMES-NOUS ?

Un club dont la trentaine de membres est passionnée par la DS, voiture mythique sortie en 1955 et produite pendant 20 ans. Notre club appartient à une fédération nationale regroupant 1000 adhérents répartis dans 17 clubs régionaux, dont celui de la Lorraine.

Les buts recherchés :

- entretenir dans un état proche de l'origine nos véhicules



- offrir aux membres du club un service de pièces détachées et une documentation d'entretien et de réparation,
- faire connaître nos DS dans les rallyes, les sorties, les expositions,
- entretenir un contact amical avec les autres clubs régionaux de l'est et développer une camaraderie au sein de notre club,
- préserver un patrimoine automobile.

Nos structures :

- un Comité élu pour une année anime le club
- une réunion mensuelle a lieu le 1er vendredi du mois, à Metz
- en plus des sorties dans la région, une autre se déroule, chaque année, en été, organisée par un club : la Normandie nous accueille en 96
- enfin, une fois tous les 3 ans, une concentration internationale de 3 jours, regroupant tous les modèles CITROËN est préparée par un pays européen : c'est l'ICCCR.... En 1995, la France en a été chargée : à Clermont-Ferrand, 20 000 spectateurs admirèrent plus de 4000 véhicules de collection de la marque aux chevrons... En 1998, la Belgique en aura la charge.

## L'Association des Commerçants et Artisans de Ham sous Varsberg

L'ACAH a été créée fin 1994. Son but était de regrouper les commerçants, artisans, professions libérales et entrepreneurs de la commune afin d'étudier les problèmes spécifiques de leurs professions.

Pour mieux se faire connaître ils ont organisé le passage du Père Noël en calèche dans les rues de la commune.



Le lapin de Pâques a distribué des friandises dans les écoles communales.



Un concours de pétanque qui avait vu la participation de plus de 100 joueurs a connu un vif succès.

Un grand loto quine bingo au profit des Restos du Coeur et Noël de Joie avait accueilli plus de 130 personnes.

Le Conseil Général représenté par Monsieur BOUCHER, ainsi que Monsieur BOUTTER, Maire de la commune, étaient venus nous présenter les aides allouées aux artisans et commerçants de la commune.

Les bénéfices des manifestations servent également aux aides et dons que l'ACAH fait aux Associations locales.

L'ACAH a également patronné le final des estivales de la pétanque en offrant un goûter et des médailles aux participants.

## Club Tricot

Le Club Tricot de Ham sous Varsberg, présidé depuis ses débuts par Mme Liliane SCHLOSSER, a vu le jour le 12 Juillet 1989. Il compte actuellement 32 membres dont les âges s'étalent de 14 ans pour la plus jeune à 80 ans pour la plus âgée.

La vocation initiale de ce club était les travaux de laine et d'aiguilles (tricot et crochet). Depuis, les activités se sont diversifiées : en effet, tous les lundis soirs, de 19h30 à 22h, on peut s'adonner dans une ambiance chaleureuse à la peinture sur tissus, sur soie et foule d'autres supports, tels le bois, le PVC etc... Depuis peu, on peut aussi s'initier à la couture et à l'art floral.

Le marché aux puces du mois de Mai 1996 organisé en collaboration avec le club IDéale DS Lorraine, ayant remporté un vif succès, sera reconduit le 1er Juin 1997.

Les inscriptions au Club Tricot de Ham-sous-Varsberg se font le lundi soir, de 19h30 à 20h à l'ancien C.E.G. de Ham ou chez Mme Liliane SCHLOSSER au 03.87.82.10.20

## Twirling-club de Ham sous Varsberg



La saison 1995-96 a été une année de transition pour notre Club.

En effet devant le peu d'engouement de certaines de nos twirleuses, il n'a pas été possible de présenter nos twirleuses aux différents championnats et challenges.

La saison 1996-97 s'annonce de meilleure augure avec l'inscription de plus d'une dizaine de filles. Nous espérons ainsi une plus grande motivation, ceci avec l'aide des parents, qui est indispensable.

Néanmoins nous enregistrons avec beaucoup de satisfaction, le fait que nos structures comportent, à présent, trois monitrices : Nathalie WOLOSZYN, monitrice diplômée 1ère et 2ème partie (13-10-96) Angie LEHNEN, monitrice diplômée 1ère partie (13-10-96) Sylvie CHABRUERE, monitrice des jeunes twirleuses

La pérennité de notre Club est ainsi assurée par le dévouement exemplaire de ces trois filles.

Heures d'entraînement : Mardi de 18 à 20 heures pour les débutantes ; Vendredi de 17 à 20 heures pour les autres.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Présidente du Club (Tél. 03 87 93 44 71).

## Club des aînés "Les joyeuses rencontres"



Tous les lundis après-midi de 14h à 17h, les Joyeuses Rencontres se retrouvent pour passer une après-midi dans la détente et la bonne humeur. Cette année encore, la gymnastique est de rigueur pour maintenir ces dames en superbe forme, suivie de chants et rires comme à l'accoutumée.

La sortie à l'éco-musée d'Alsace fut très appréciée par tout le monde, ainsi que le repas pris à l'Aquarelle pour clôturer l'année. Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

## Société des mineurs et travailleurs de Ham sous Varsberg

La société des mineurs de Ham sous Varsberg a très bien vécu l'année 1996. Son assemblée générale a été bien suivie et l'ancien comité a été réélu. Elle s'est terminée par une petite collation et le verre de l'amitié. Les membres du comité ainsi que les sociétaires ont été très assidus aux différentes réunions et toujours présents pour toutes les activités comme la préparation de l'autel pour la fête Dieu et le port du ciel pendant la procession. Notre sortie pédestre en juillet avec en finalité un barbecue géant, l'excursion à Idar Oberstein Heidelberg, ont été formidables. Nous n'avons pas chômé non plus pour les brioches de l'amitié. Toutes ces activités ont été accomplies avec ardeur et enthousiasme par tous. Une visite des installations du Républicain Lorrain à Metz est prévue en fin d'année. Les festivités de la



Ste Barbe se préparent activement et nous espérons qu'elles se dérouleront à la satisfaction générale. Nous tenons encore à remercier chaleureusement nos épouses pour l'aide précieuse qu'elles nous ont apportée dans toutes ces activités. Notre société est ouverte à tous, retraités, actifs, ouvriers, employés et cadres.

## Le Tennis-club

Le Tennis-club compte 163 membres dont 45 classés de 30/5 à 15/3. Quarante neuf enfants, dont 12 au minitennis, ont participé au tournoi et aux trois cycles de l'école de tennis, et se sont vu remettre les différentes "balles" à l'issue des tests.

Encadrés par 7 éducateurs 1er degré, ces jeunes ont bénéficié de 480 heures d'initiation, perfectionnement et entraînement.



Le club a présenté 3 équipes cadets et 10 équipes seniors en championnat de Lorraine hiver et été. Sur les 10 équipes, trois accèdent à la division supérieure, six se maintiennent et une descend d'une division. A noter la très belle prestation de l'équipe vétérans dames, composée de Mmes Viviane Pouzet et Yvonne Muller, qui termine 3e du groupe et se maintient en 1ère division. Le club a organisé deux tournois open seniors, un tournoi école de tennis, le challenge Simet et a participé aux championnats Crédit Mutuel. Une sortie VTT figurait au calendrier des manifestations.

Pour la partie investissement, le club a acheté 4 tableaux de réservation pour une valeur de 8 880 F, a procédé au démoussage des courts extérieurs et au nettoyage de la moquette des courts couverts pour une somme de 3 000 F.

#### Les projets

L'association participera à toutes les manifestations organisées par la municipalité. Elle entend reconduire toutes les équipes seniors en championnat de tennis et développer le mini-tennis. L'école de tennis fonctionnera deux fois quatre mois, de novembre à juin. L'aménagement du club house et une journée VTT sont au programme.

Le comité est composé de présidents d'honneur Guido Boutter et Joseph Albrecht ; membres d'honneur Eugène Weinland et André Faivre ; président Raymond Sikorski ; vice-président Pierre Muller ; trésoriers Pierre-Michel Dechoux et Randy Dakskobler ; secrétaires Denis Risch, Dominique Sikorski, Marie-Jo Barthel ; école de tennis Alain Dohr, Guy Varinot et Rachel Perrin ; assesseurs Norbert Lysiak et Robby Walther ; gymnastique Jeanine Donadel ; yoga Brigitte Mouchot.

## ASGH

L'Association Sportive du Gymnase de Ham compte 222 membres dont 27 pour la section gymnastique, 22 pour le yoga et 163 au Tennis-club. Tous les mercredis, une vingtaine de dames de tous âges se retrouvent au gymnase pour une séance d'éducation corporelle (20 h à 21 h) et pratiquent ensuite jusqu'à 21h 45 un sport collectif (volley, basket, etc...).

Tous les lundis, séance de Yoga à la salle polyvalente de la cité Maroc à Creutzwald, de 20 à 21 h.

## Chœur d'hommes

L'assemblée générale de la chorale Chœur d'hommes de Ham, qui compte 16 membres a eu lieu dans la salle des fêtes de l'ancien CEG en présence de MM. Boutter, maire, Sikorski, Gambis, Nimeskern adjoints et d'une vingtaine de personnes.

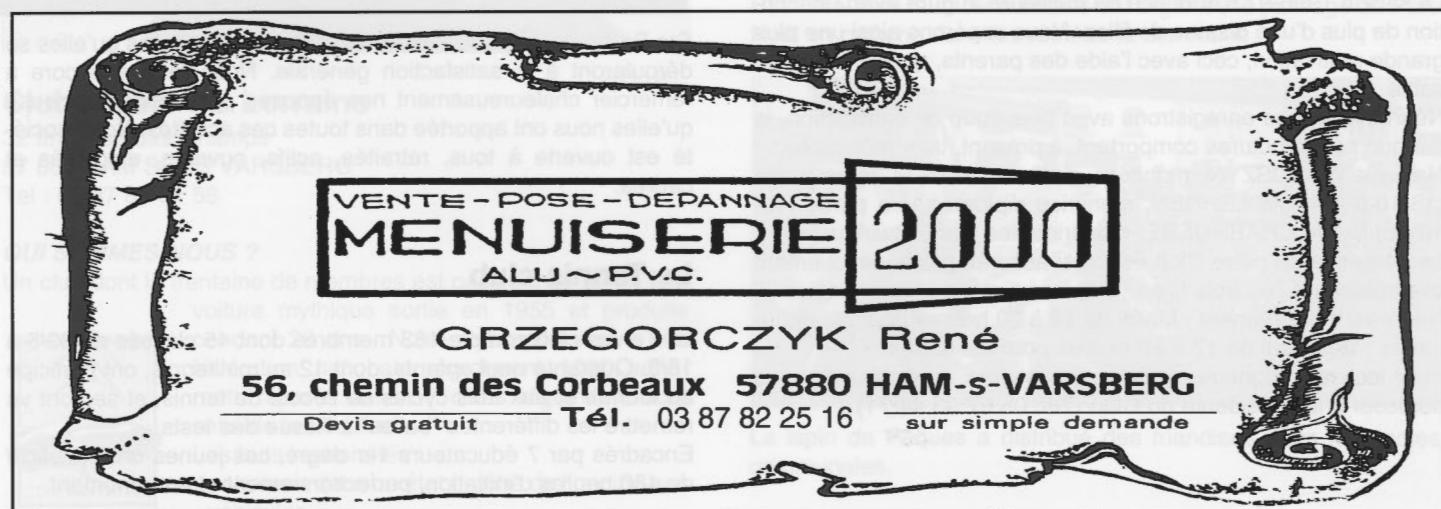
Les rapports, financier et moral, ont été approuvés à l'unanimité. M. Maurice Hauter, le président a rappelé les principales activités de l'année 95/96 notamment la participation de la chorale à la fête des anciens, à la fête de Noël du club tricot ainsi qu'à la kermesse paroissiale de la cité Maroc. Comme chaque année, elle a participé à la fête de la musique. Cette année l'harmonie municipale de Saint-Avold avait également prêté son concours à cette manifestation musicale. Le banquet annuel de la chorale a eu lieu le 13 octobre. En outre, le Chœur d'Hommes a enregistré un chant pour un CD Lorraine en fête. Pour 1997, la participation à la fête de la musique ainsi qu'un banquet sont déjà prévus. Le président Maurice Hauter lance un appel pour recruter des choristes, également parmi les jeunes, pour agrandir les rangs et prendre la relève. Les répétitions ont lieu tous les mardis à 20 h à la salle des fêtes.

# FAÇADES LORRAINE

- Peinture Intérieur - Extérieur - Tous Crépis
- Pose Papier peints
- Nettoyage Façades
- Devis gratuit

108, route de Creutzwald  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 90 15 06

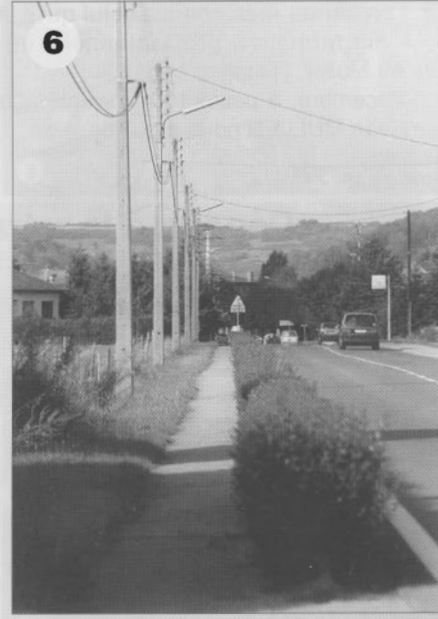
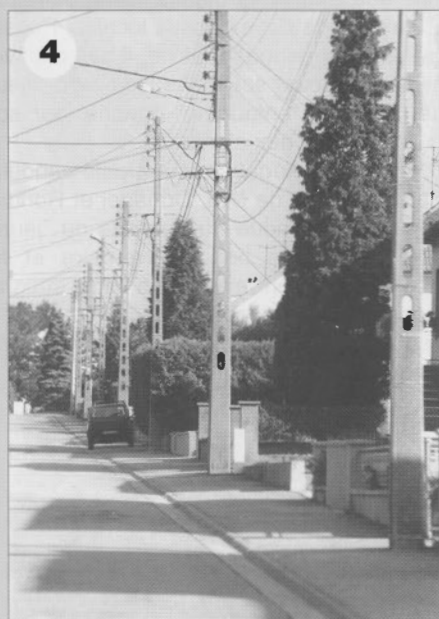
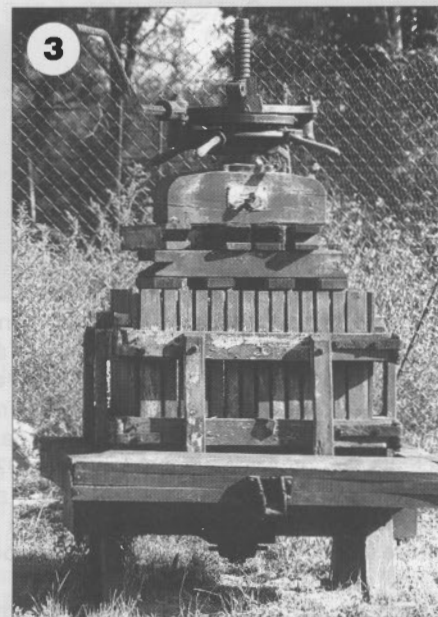
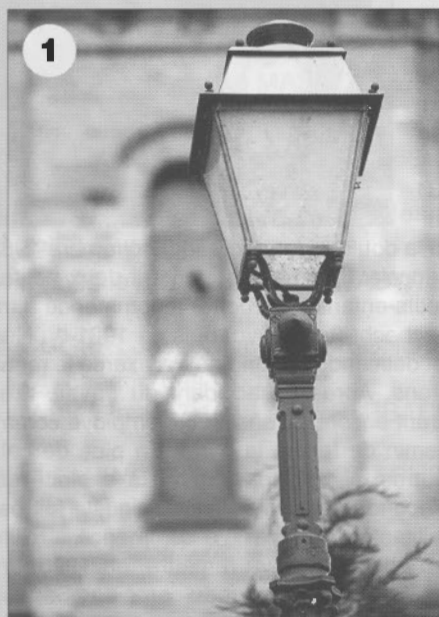


VENTE - POSE - DEPANNAGE  
**MENUISERIE 2000**  
ALU ~ P.V.C.

**GRZEGORCZYK René**  
**56, chemin des Corbeaux 57880 HAM-s-VARSBERG**  
Devis gratuit Tél. 03 87 82 25 16 sur simple demande

# Connaissez-vous Ham ?

Nous vous proposons un petit divertissement qui devrait vous permettre de mieux connaître la commune. Nos Photographes se sont promenés dans le village pour y découvrir l'insolite. A vous de jouer ! (Solutions page 35)





# La page de nos anciens

Le 11 février, M. Joseph Muller qui demeure 12, rue de Guerting, a rejoint le "clan des nonagénaires". Né le 11 février 1906 à Ham-sous-Varsberg, "Sepp" Muller est le doyen des hommes de la commune. Il avait épousé Louise Robinet qu'il a eu la douleur de perdre en 1968. De cette union était né un fils, Fredy, décédé en 1983. Il a un petit-fils, Joël, et une arrière-petite-fille, Virginie. M. Muller, qui était contremaître au service électrique jour à La Houve, est retraité depuis 1964. M. Muller avait surpris plus d'une personne, entre autres les inspecteurs du permis de conduire, car en 1978, à l'âge de 72 ans, il avait passé avec succès cet examen. Il a expliqué : **"Comme j'étais tout seul, je m'ennuyais parfois à la maison et avec la voiture je pouvais me déplacer comme bon me semblait"**. Ce qu'il fait encore à 90 ans.



A l'occasion de son 90e anniversaire, le maire M. Boutter ainsi que MM. Donadel et Gambis lui ont rendu visite pour lui présenter leurs vœux et lui offrir un cadeau. M. Boutter a souligné : **"Je viens présenter mes vœux à celui qui a été mon premier chef après ma formation professionnelle en 1954"**. Bon anniversaire M. Muller. (Texte et photo RL)

Le 4 décembre, à peine 10 mois après son anniversaire, Monsieur Jean MULLER nous a quittés.

## Départs à la retraite



Départ à la retraite de M. Albert Koehl



Départ à la retraite de Mme Merelli et de M. Puma

Auguste Kieffer vient de passer allégrement le cap des 90 printemps. En effet Auguste est né le 17 septembre 1906 à Ham-sous-Varsberg dans une famille de dix enfants.

Marié le 10 février 1931 à Ham avec Marie-Louise Tourscher qu'il a eu la douleur de perdre le 6 novembre 1982,

il est père d'un fils François. Il compte également deux petites-filles et deux arrière-petits-enfants. M. Kieffer a commencé à travailler en 1920 au Alt-schacht (La Houve) puis en 1921 au Neuschacht. En 1922, il est descendu au fond où il a exercé le métier de mineur durant 20 ans. Après un accident du travail, il est remonté au jour où durant encore 23 ans il était employé comme visiteur au service chemin de fer de la mine. En plus de cela, comme beaucoup d'autres mineurs paysans, il a exploité son petit train de culture, secondé par son épouse. Auguste fait partie des plus anciens militants CFTC car il a commencé à militer en 1922, à l'âge de 16 ans et s'est vu remettre, en 1995, une médaille et un diplôme. Membre fondateur du corps des Sapeurs Pompiers de Ham de 1926 à 1940, il a également été conseiller municipal de 1947 à 1971.

M. Kieffer qui est retraité des Houillères depuis 1963, demeure au foyer de son fils au 9, rue de la Gare dans la localité. Possédant une mémoire, que plus d'un jeune lui envie, il sait captiver son auditoire avec ses nombreux souvenirs "du bon vieux temps". Toujours alerte, Auguste "enfourche" chaque jour son vélo pour circuler dans le village et aux alentours.

A l'occasion de ses 90 ans, une délégation municipale conduite par M. Boutter, maire, accompagné de MM. Donadel et Rondini ainsi que de Mme Schmitt s'est rendue au domicile du "jeune nonagénaire" pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui remettre des fleurs et des cadeaux, entre autres la copie intégrale de son acte de naissance joliment décoré.

Nous lui souhaitons de pouvoir fêter encore de nombreux anniversaires. (Texte et photo RL)

## Fête des Anciens



# Noces d'Or 1996

- GLAWAC Louis et LAGRANGE Marie ①  
Mariés le 30.11.1945  
à HAM-sous-VARSBERG

- STOHS Valentin et MASSONNET Célestine ②  
15 rue de la Gare  
Mariés le 20.1.1946 à HAM-sous-VARSBERG

- BUMB Georges et HARTANN Jeanne ③  
42, chemin des Corbeaux  
Mariés le 8.2.1946 à SCHWABWILLER - 67

- CUGIER Joseph et WOJCIECHOWSKI Claire ④  
74, chemin des Corbeaux  
Mariés le 12.7.1946 à MERLEBACH

- KLEMENC François et ALBRECHT Célestine ⑤  
1, rue de Diesen  
Mariés le 15.7.1946 à HAM-sous-VARSBERG

- PRYBYLSKI Edouard et VESCOVI Wilma ⑥  
Rue de Lorraine  
Mariés le 22.7.1946 à CREUTZWALD

- MULLER Gérard et NASSHAN Joséphine ⑦  
2, rue des Jardins  
Mariés le 30.8.1946 à FREYMING

- MULLER Jean-Guillaume et MULLER Félicie ⑧  
46, rue de la Gare  
Mariés le 11.9.1946 à HAM-sous-VARSBERG

- GEYER Nicolas et WEBER Clémentine ⑨  
20, rue Principale  
Mariés le 21.10.1946 à HAM-sous-VARSBERG

- PERKO Antoine et PRIBOSEK Ludmila ⑩  
123, rue de Ham  
Mariés le 8.11.1946 à ST-AVOLD



Photos R.L.



# Etat civil

## Année 1995

### Décès :

|                                               |          |
|-----------------------------------------------|----------|
| M. TOURSCHER Ewald .....                      | 07.01.95 |
| M. TOURSCHER Gerard .....                     | 19.01.95 |
| Mme BETTINGER Hedwige ép. MULLER Gérard ..... | 22.01.95 |
| Mme BASTGEN Anne ép. DEMANDER André .....     | 02.02.95 |
| M. WEINLAND Michel .....                      | 24.03.95 |
| M. WENNER Jean-Pierre .....                   | 24.05.95 |
| M. DOURSTER Michel .....                      | 29.06.95 |

### Mariages :

|                                                    |          |
|----------------------------------------------------|----------|
| M. DUMAS Raymond et Mlle DELMAIRE Ludivine .....   | 23.03.95 |
| M. MARKUS René et Mlle LENNARTZ Johanna .....      | 24.03.95 |
| M. BOURGEOIS Philippe et Mlle MULLER Laure .....   | 06.05.95 |
| M. CRUSEM Denis et Mlle REBECK Isabelle .....      | 27.05.95 |
| M. TONNELIER Philippe et Mlle BOUTTER Gladys ..... | 29.07.95 |

### Naissances :

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| LEMPEREUR Floriane ..... | 13.01.95 |
| JAGER Elsa .....         | 16.01.95 |
| LEROY Adeline .....      | 23.02.95 |
| MIOSKOWSKI Laura .....   | 25.02.95 |
| ADAMOVIC Line .....      | 11.03.95 |
| SAMOTIJ Maxime .....     | 23.03.95 |
| MOBIUS Fanny .....       | 02.05.95 |
| GIRALDO Sarah .....      | 15.05.95 |

|                        |          |
|------------------------|----------|
| YOUSFI Enora .....     | 24.05.95 |
| SCHUFF Catherine ..... | 06.06.95 |
| NOZICKA Vivien .....   | 27.06.95 |
| SIMON Roxane .....     | 07.07.95 |
| THIL Jonathan .....    | 08.07.95 |
| ROBINET Margaux .....  | 13.07.95 |
| GODFROY Laura .....    | 22.08.95 |
| SORCE Mégane .....     | 26.08.95 |
| BECKER Florian .....   | 07.09.95 |

|                                                |          |
|------------------------------------------------|----------|
| Mme FABER Marie Vve HERZOG Aloïs .....         | 02.07.95 |
| M. WEBER Raymond .....                         | 15.07.95 |
| M. FREYTAG Pierre .....                        | 17.07.95 |
| M. BECKER Adolphe .....                        | 05.08.95 |
| M. LAURENT René .....                          | 11.09.95 |
| M. VINOT Jean-Louis .....                      | 06.10.95 |
| M. ISEL Guillaume .....                        | 09.10.95 |
| Mme HELLENBRAND A.-M. Vve ROBINET Michel ..... | 15.10.95 |

|                                                       |          |
|-------------------------------------------------------|----------|
| M. PEZZUTTI Joël et Mlle STERN Virginie .....         | 09.08.95 |
| M. LESAGE Jean-Marie et Mlle DE GOBBI Karine .....    | 12.08.95 |
| M. DURAND Dominique et Mlle KESSELER Kathia .....     | 19.08.95 |
| M. JACQUEMIN Patrick et Mlle WEINLING Charlotte ..... | 25.08.95 |
| M. VENIER Maurice et Mlle DEFORGE Catherine .....     | 02.09.95 |
| M. SCHLICK Frédéric et Mlle NAUROY Frédérique .....   | 09.09.95 |

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| MULLER Franck .....      | 17.09.95 |
| KONIECZNY Morgane .....  | 18.09.95 |
| KINK Michaël .....       | 22.09.95 |
| WERNIMONT Hugo .....     | 07.09.95 |
| PUMA Stella .....        | 30.09.95 |
| PIERSON Christophe ..... | 17.11.95 |
| ARL Alicia .....         | 27.11.95 |
| CRUSEM Julie .....       | 14.12.95 |
| LARCHER Alexis .....     | 30.12.95 |



SOCIETE  
INTERNATIONALE  
MONTAGE  
ELECTRICITE  
TUYAUTERIE

- Montage France, Etranger
- Construction métallique
- Electricité - Tuyauterie

**Siège social et usine :**

Route de Boulay

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 71 42

Télex : SIMET HV 930331 F



**Matériels espaces verts**  
**Pêche - Jardinerie**

**Ets Erwin Bourg**

S.A.R.L.

65 et 68, rue de Carling - 57490 L'HÔPITAL  
Tél. 03 87 93 55 40 - Tél. mag. 03 87 90 12 27  
Fax 03 87 82 20 53

**Location de matériel + S.A.V.**

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du ruisseau

tél. 03 87 93 02 10

fax. 03 87 90 19 43

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Mme Gilda Schmitt, secrétaire générale

Mme Christine Thil, secrétaire

Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire

Les permanences du maire et des adjoints :

**M. Boutter, maire** : lundi et jeudi de 17h à 18h M.

**Sikorski, adjoint** : mardi de 17h à 18h

**M. Donadel, adjoint** : mercredi de 17h à 18h

**MM. Gambs, Nimeskern, Rondini, adjoints** :

en alternance le vendredi de 17h à 18h.

**Permanence "aide aux administrés" :**

**M. Muller François** chaque 2ème samedi du mois  
à la mairie de 10h30 à 11h30.

**M. Boucher, Conseiller Général :**

chaque 2ème lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

## PTT

36, rue de la gare

tél 03.87.93.02.00

Horaires d'ouverture des guichets :

– du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30

– samedi : 9h à 12h.

## SAPEURS POMPIERS

Ham sous Varsberg (Chef de Corps)

tél. 03.87.82.30.92

Creutzwald

tél. 03.87.93.04.15

## GENDARMERIE

Rue de la gare -Creutzwald

tél. 03.87.93.00.02

## MEDECINS DU REGIME GENERAL

**Dr Gustave Rolles**

tél. domicile 03.87.93.27.21

Consultation : 19 rue de Ham

tél. cabinet 03.87.93.43.61

Mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h

Lundi 7 mercredi et vendredi de 14h à 18h

**Dr Dominick Natale**

tél. cabinet 03.87.90.17.78

Consultation : 117, rue de Ham

Tous les matins de 8h à 10h et sur rendez-vous de 14h à 18h

## MEDECIN DU REGIME MINIER

**Dr Gilbert Sprunck**

tél. cabinet et domicile : 03.87.93.11.33

Consultations : 101, rue de Ham

## KINESITHERAPEUTE

**Alexandra Remy-Hilt**

tél. cabinet 03.87.90.17.93

Consultation : 12, rue de la gare

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

## DENTISTE

**Dr Jean-Marie Muller**

tél. 03.87.82.24.78

Consultation : 117, rue de Ham

Tous les jours de 8h 30 à 12h ;

l'après-midi de 14h à 18h30 sauf Mardi et samedi.

## INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

**Mlle Valérie Losson**

tél. 03.87.82.56.01

## PHARMACIE

**Baué** - 10, rue de Creutzwald

tél. 03.87.93.06.38

## AMBULANCES

**Thierry** - 207, rue Abbé Cavélius

tél. 03.87.93.01.60

## TAXI

**Thierry** - 20, rue Abbé Cavélius

tél. 03.87.82.37.52

**Kin** - 23, rue de Ham

tél. 03.87.82.63.10

## EDF - GDF

tél. 03.87.57.36.06

tél. 03.87.57.35.87

## TDF câble télévision

tél. 03.82.82.54.54

## SERVICE DES EAUX

tél. 03.87.93.06.72

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Le lundi et le samedi ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Du mardi au vendredi ouverture de 13h30 à 19h

## ECOLE

**Ecoles maternelles :**

Rue de Creutzwald

tél. 03.87.82.19.08

du centre, rue de la forêt

tél. 03.87.93.08.36

**Ecole mixte 1** : rue du ruisseau

tél. 03.87.90.28.26

**Ecole mixte 2** : rue principale

tél. 03.87.82.00.54

**Ecole des genêts** : route de Creutzwald

tél. 03.87.93.07.18

**Collège Bergpfad**

tél. 03.87.93.09.29

## SALLE DES FETES

tél. 03.87.82.62.88

## PAROISSES

**Ham centre** : Abbé Guerber

tél. 03.87.93.02.31

**Christ-Roi** : Abbé Glanc

tél. 03.87.93.00.27

## CREDIT MUTUEL

27A, rue de la gare

tél. 03.87.29.69.20

**TIP**  
**TOP SOPICA**

Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

Boîte Postale N° 5  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 10 96  
Fax 03 87 93 03 97

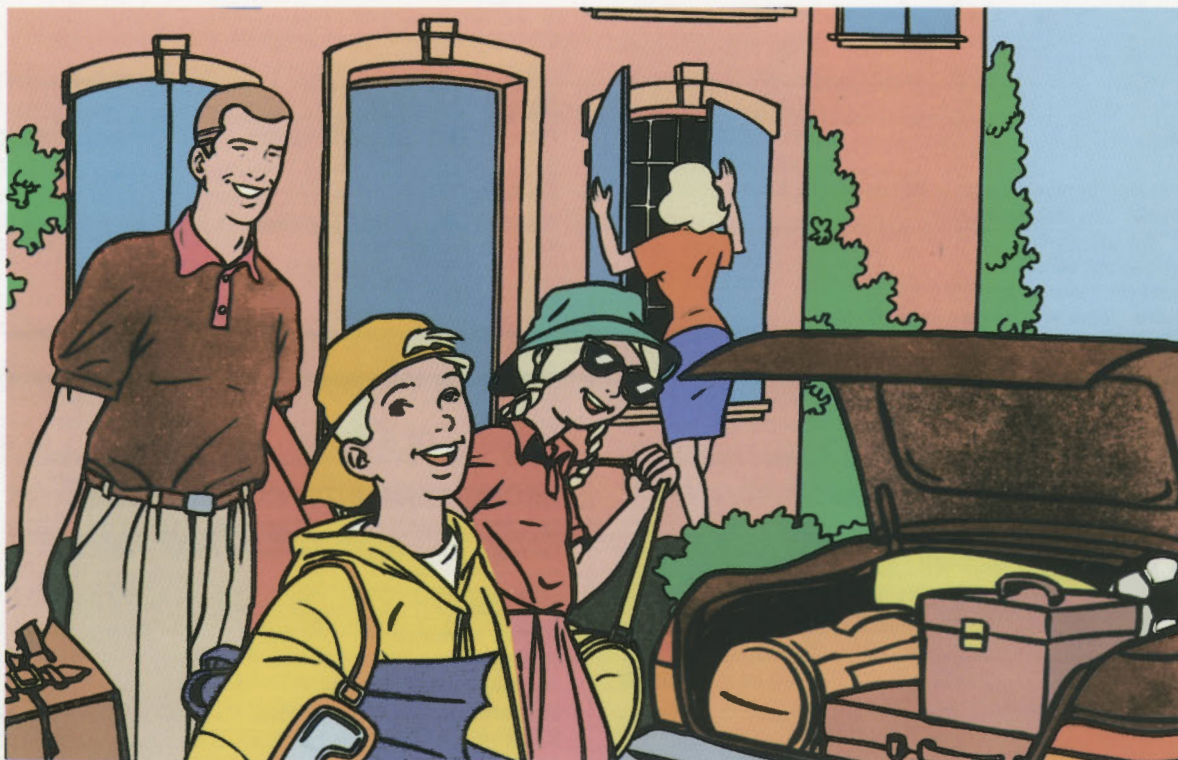
Atelier de Rombas :  
Chemin de Ramonville  
57120 ROMBAS  
Tél. 03 87 58 19 89

1 - Lampadaire, place de l'église  
 2 - St Barbe à l'arrière de la grotte  
 3 - Pressoir, 27 chemin des corbeaux  
 4 - Rue de Caen  
 5 - Boîte à lettres, 7 rue Abbé Cavélius  
 6 - Rue de Creutzwald en direction de la pharmacie  
 7 - Rue de l'église côté pair.

Solution du divertissement "Connaissez-vous Ham ?"



**Mieux que la Banque, la BANCASSURANCE**



## **Vol, agression, vandalisme : avec Crédit Mutuel Protection,**

**vous protégerez votre domicile 24 h sur 24 à partir de 195 F par mois,  
grâce à un système d'alarme, à une télésurveillance  
et à l'intervention d'une équipe de sécurité.**

Tout savoir sur **Crédit Mutuel Protection**

 direction Votre Caisse de CREDIT MUTUEL.

### **Agence de HAM-sous-VARSBERG**

27a, rue de la Gare

**☎ 03.87.29.69.20**

#### **Horaires d'ouverture**

du MARDI au VENDREDI  
et  
le SAMEDI

de 8 heures 30 à 12 heures  
de 13 heures 30 à 18 heures  
de 8 heures 30 à 13 heures

**Fermeture mensuelle l'après-midi du dernier Mercredi du mois**